

TOUT CHEMIN MENE CHEZ
J. Omer St-Pierre
 « Horloger-Bijoutier »
 « Ave de la Cathédrale »
 RIMOUSKI

L'Echo du Bas St-Laurent

Nous faisons une spécialité des
VETEMENTS DE DEUIL
 Vous trouverez ici un service sympathique et prompt. Si vous ne pouvez venir au magasin, appelez 2-58B
LE MAGASIN VERREAULT RIMOUSKI

Publié par L'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée

DIRECTEUR: Jean-Baptiste Côté.

Organe de la région du Bas St-Laurent.

Les Basques sur le Saint-Laurent

Dans la primitive Histoire canadienne, un vide de soixante années en arrière le cours et laisse croire à l'abandon du Canada. Certes, pendant toute la période qui part du dernier voyage de Cartier et s'arrête aux premiers essais de Compagnies de traite, il y eut abandon de la part des pouvoirs royaux; mais des tentatives individuelles continuèrent à occuper la scène canadienne.

Pendant tout le XVIe siècle, il n'y eut jamais de chomage sur les Banes de Terre-Neuve ni dans les parages du golfe Saint-Laurent. La pêche à la morue et la chasse à la baleine avaient déjà atteint un grand développement, et les peuples de l'Europe occidentale voulaient prendre leurs parts de ces nouvelles richesses. La traite des fourrures se révélait aussi très payante et nombre de pêcheurs ne dédaignaient pas de troquer avec les sauvages des côtes.

Mais pendant toute cette période aussi, il est si peu question du fleuve Saint-Laurent que c'est à douter s'il a réellement été fréquenté. Et pourtant quelques rares documents l'affirment. Au témoignage de Champlain, des Français auraient visité le Saint-Laurent régulièrement entre 1560 et 1610; car il nous dit qu'il rencontra à Tadoussac, lors de la saison de traite de 1610, des marins de son pays, lesquels se faisaient gloire de déclarer qu'ils venaient à ce poste réputé depuis quarante ans.

Ce furent néanmoins les Basques qui régénèrent en maîtres sur les eaux du fleuve Saint-Laurent pendant toute la seconde moitié du XVIe siècle. Ils étaient d'une race périe de témérité et d'audace, et c'est ce qui explique qu'ils furent les pionniers sur la haute mer, les maîtres dans le métier dangereux de baleinier. Quel dommage qu'ils aient tant ménagé la publicité autour de leurs aventures.

De tous temps, les Basques furent les grands baleiniers de l'Europe. Montés sur des navires de faible tonnage, ils avaient conquis tous les secrets de cette pêche périlleuse et ils savaient la pratiquer avec profits. Plusieurs siècles durant les côtes de l'Europe occidentale, suffirent à leurs activités; mais à mesure que la baleine se fit de plus en plus rare en ces parages, ils la poursuivirent sur la haute mer et toujours plus avant sur l'Océan, si bien que, d'une course à l'autre, ils finirent par aborder aux Grands Banes et jusque sur les rives de la "Gran Baya".

Il est admis que les Basques furent les premiers voyageurs aux terres neuves. Les Bretons et les Normands les suivirent, mais ne les devancèrent jamais. A défaut de documents précis, l'Histoire ne leur a pas donné toute la gloire qu'ils méritaient.

Mais à quelle date précise les Basques ont-ils commencé à fréquenter le fleuve Saint-Laurent? Se sont-ils engagés dans cette direction, en courant la baleine, avant Jacques Cartier? Ou ont-ils remonté le fleuve dans le sillage du Malouin? Cette dernière hypothèse semble acceptable. Un fait est certain: c'est qu'au temps des voyages de Cartier et du sieur de Roberval, les Basques n'étaient pas dans le Saint-Laurent M. H.-P. Biggar, archiviste canadien en Europe, est d'opinion que le premier Basque qui pénétra dans le fleuve le fit sur un navire français et que ce marin, une fois rendu en son pays, fit un rapport tellement élogieux de son voyage, que les armateurs basques décidèrent d'envoyer des navires dès 1547. Tousjours suivant M. Biggar, un capitaine basque aurait fait à lui seul trente-huit voyages à Tadoussac, entre 1547 et 1590.

Quoi qu'il en soit, les Basques arrivèrent un jour à Tadoussac et, en plus de s'occuper de la pêche de la baleine, ils ne négligèrent pas de faire la traite avec les sauvages. Le fait est avéré qu'ils eurent des relations suivies avec les Indiens du Saguenay; car lorsque les premiers envoyés des Compagnies de traite arrivèrent à Tadoussac, aux alentours de 1599, ils furent bien étonnés d'entendre les sauvages baragouiner quelques mots basques. D'anciens traitants étaient donc passés là avant les favoris du Monopole.

Les Basques eurent des pied-à-terre dans le Saint-Laurent à deux endroits qui portent encore leurs noms: l'Anse-aux-Basques, à vingt milles en aval de Tadoussac, et l'Île-aux-Basques, vis-à-vis des Trois-Pistoles. C'était à ces deux endroits, suivant les hasards de la température, qu'ils dépeçaient les baleines et faisaient fondre l'huile. Ils eurent un autre pied-à-terre, à quelques milles en amont de Tadoussac, pour faire sécher la morue; et du temps de Champlain les "chauffards" existaient encore.

D'ordinaire, les Basques arrivaient dans le Saint-Laurent à la fin d'avril et ils repartaient pour leur pays au commencement de septembre. Ils employaient ces quatre mois à courir la baleine, à pêcher la morue et à troquer avec les sauvages; et lorsque leurs petits vaisseaux de quarante tonneaux étaient chargés à capacité, ils faisaient voile pour la baie de Biscaye.

Tant que ces rudes commerçants et pêcheurs furent à peu près seuls dans le Saint-Laurent, ils firent sûrement des affaires d'or; mais de puissants concurrents devaient venir leur enlever la principale source de profits: la traite des fourrures. La décadence des Basques dans les parages de Tadoussac commença avec l'apparition des premières Compagnies de traite. Il est vrai que lors de la formation de la Compagnie de M. de Monts, en 1604, les Basques furent invités à souscrire un cinquième capital; et, de fait, ils équipèrent un baleinier pour faire la pêche dans le Saint-Laurent. Mais ils perdirent ce privilège, lorsque M. de Monts perdit son monopole. En 1608, ils ne furent pas réinvités. Il était toutefois plus facile de les accepter comme actionnaires, que de les évincer comme concurrents.

Ces hardits baleiniers avaient sans doute réalisé que le commerce des fourrures était plus payant et moins dur que la pêche de la baleine, ce qui fait qu'ils s'obstinèrent à commercer avec les sauvages du Saguenay en dépit des défenses et à la dérobée des favoris du Monopole. Au printemps de 1608, un capitaine basque, nommé Darache, soutint même un combat en règle contre Dupont-Gravé en pleine rade de Tadoussac et il se rendit maître de ce dernier. Mais c'était trop d'audace que de vouloir résister ainsi, les armes à la main, aux décrets du Roi, et ils devinrent pour le coup suspects.

A partir de ce moment, le silence commença à se faire sur les activités des Basques sur le Saint-Laurent, et pour quelques fois encore l'annaliste des Jésuites fera mention des exploits des "forbans". C'est le silence complet après 1636.

Les Basques auraient ainsi fréquenté le fleuve Saint-Laurent pendant près d'un siècle sans laisser des traces de leur passage, soit des essais de colonisation, soit par des établissements de durée? C'est qu'ils étaient des commerçants et des pêcheurs attirés par l'appât du gain, non des colonisateurs. Les Basques des sédentaires? Leur tempérament les eût éloignés de cette tentation, si jamais ils l'avaient eue. Ils furent plutôt des audacieux et des téméraires; des hardis marins contre lesquels la mer n'eût pas souvent raison; les premiers Européens à affronter l'inconnu des routes nouvelles de l'Océan. Ces titres suffirent à les illustrer.

L'Histoire leur rendra-t-elle justice un jour? Peut-être. Les Basques ne semblent pas avoir attaché une grande importance aux moyens de publicité du temps, et peut-être, par intérêt, fussent-ils tentés de les fuir. C'est ce qui explique que les documents relatant leurs exploits et leurs aventures sont d'une rareté décevante. Un historien basque déclarait, il y a quelques années, avoir cherché en vain dans les archives des ports de son pays des pièces pouvant jeter quelque lumière sur les anciennes navigations basques, et il doutait de pouvoir en trouver. Il est vrai que les archives de Ciboire et de Saint-Jean-de-Luz furent détruites par le feu en 1373, 1511 et 1636; mais il reste les vieux greffes des notaires. La lumière viendra peut-être de ce côté. En ces temps anciens, les conventions entre armateurs, capitaines et matelots étaient définies par contrats faits par devant notaire, et ces vieux papiers commencent à être versés aux archives départementales.

Les anciennes navigations des Basques attirèrent l'attention des fouilleurs depuis quelques années, spécialement en France et au Pays basque. A Saint-Sébastien, dans la province de Guipuzcoa, la Société des Etudes basques groupe toute une équipe de chercheurs et ils ont déjà amassé une documentation riche et précieuse. Des archivistes de France veulent bien collaborer à ce travail de recherches. Il n'est pas impossible que, d'ici quelques années, le sursis du nouveau dans cet ordre d'études et qu'il soit possible alors de reconstituer clairement les allées et venues des Basques sur le Saint-Laurent.

Les courses des Basques dans les parages de Tadoussac, au temps où le Canada était "abandonné", reliaient dans l'histoire canadienne l'époque des découvertes à l'époque des fondations ou remplissent le vide entre Cartier et Champlain. Elles ont une valeur plus grande pour notre petit pays du Bas-St-Laurent, puisqu'elles lui constituent un titre d'ancienneté que nulle autre région ne peut fournir; car si notre région est la plus vieille du Canada, elle le doit aux Basques. Cela vaut bien la peine que nous leur accordions une parcelle de souvenir et que nous conservions avec soin les quelques ouvrages qu'ils ont construits sur notre sol et que le Temps a respectés.

Sylvio DUMAS.

Encore la Route Trans-Canada

Si l'on considérait la question du tracé de la Route Trans-canadienne uniquement du point de vue historique, on apercevrait que le parcours suivant le fleuve avant d'entrer dans la Vallée de Matapédia, a des droits incontestables. C'est le long et sur les bords du grand fleuve que se sont faits les premiers établissements. C'est là qu'a été pour ainsi dire placé le berceau de notre race; le reste du pays était encore à l'état sauvage et déjà les pionniers et les missionnaires avaient relié entre eux les premiers établissements par des chemins rudimentaires qui suivaient partout le littoral et dont il reste encore des vestiges. Ces considérations dira-t-on, sont d'ordre sentimental. En effet, mais elles valent bien celles qu'on avance pour construire la route par la Rivière St-Jean.

Dans son vaste programme de routes nationales, le Gouvernement de la Province de Québec n'a jamais mis en doute le fait que le littoral avait droit à des préférences dans la construction des grands réseaux routiers, attendu que leur raison d'être est principalement la création de l'industrie du tourisme et, qu'il était logique que cette industrie se développât là où se trouvent les sites les plus pittoresques et les plus attrayants. Cette industrie nouvelle, grâce aux belles routes du littoral et à l'encouragement qu'elle a reçu du gouvernement a pris un grand essor dans notre région et promet les plus belles espérances pour l'avenir. Des hôtels confortables ont été construits un peu partout; enfin des capitaux importants y ont été investis. L'essor s'est étendu à la Gaspésie pittoresque et, là aussi, des capitaux considérables ont été placés dans cette industrie. Comment maintenant expliquer l'indifférence ou plutôt l'apathie envers un projet qui consommerait la ruine de cette industrie touristique chez nous et la perte des capitaux que son développement a coûté.

Il y a quelques années, on lançait l'idée — il serait intéressant de connaître précisément l'origine de cette idée — d'une route trans-canadienne, c'est-à-dire d'un grand réseau de l'Atlantique au Pacifique qui devait nécessairement relier entre elles les capitales des provinces — l'idée du chapelet chez des gens qui ne le disent pas — Pourquoi faut-il relier entre elles les capitales des provinces? C'est un mystère que personne n'a pu encore expliquer de façon satisfaisante. Et d'abord, c'est une impossibilité géographique. Quoiqu'on fasse Victoria et Charlottetown resteront toujours isolées. La route devant être directe, ne peut pas non plus toucher Edmonton ni Toronto sans faire de longs crochets. Donc, deux autres capitales isolées du fait de leur situation géographique. Voici maintenant un autre fait qui a aussi son importance: Il est question depuis le commencement de la crise de réunir les trois provinces des Prairies en un seul territoire politique qui n'aurait nécessairement qu'une seule capitale. Le même problème se discute relativement aux Provinces Maritimes. Il ne resterait donc de villes capitales absolument certaines de rester telles et pouvant être reliées entre elles, que Winnipeg, Ottawa, Québec et Halifax.

En élaborant un tracé qui ambitionne de relier toutes les capitales, les promoteurs du projet semblent avoir agi absérchés uniquement par des considérations d'ordre politique — le mot politique étant pris ici dans son sens le plus large — ce qui n'avait pas sa raison d'être. Ils n'ont réussi qu'à commettre une colossale erreur économique. L'unique raison qu'on fait valoir pour ne pas passer la Route-Trans-Canada par l'intérieur de Fredericton, ville capitale du Nouveau-Brunswick, nous n'aurions pas la moindre objection, dans notre Province, à ce que Fredericton ait la route s'il ne fallait pas pour cela amputer de la Province de Québec, toute la région du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie, par un trait arbitraire tiré de la Rivière-du-Loup à Edmundston. C'est un illogisme qui saute aux yeux et une injustice flagrante.

J.-B. COTE.

Résolution passée par le Conseil de la municipalité de la Ville de Rimouski

Considérant que la route trans-canadienne projetée par le gouvernement fédéral doit suivre la direction Rivière-du-Loup-Edmundston-Fredericton; Considérant qu'en suivant cette direction, cette route longera sur un parcours considérable la frontière des Etats-Unis et tendra à diriger le tourisme canadien vers l'étranger; Considérant qu'il est anormal de faire passer une route nationale inter-provinciale sur une longue distance le long de la frontière américaine; Considérant que depuis l'affaire de Trent, les autorités militaires ont toujours considéré le chemin Matapédia comme la route militaire par excellence entre les provinces maritimes et la capitale du Canada; Considérant que la Gaspésie, destinée plus que toute autre région de la Province à devenir un royaume du tourisme, est à proximité de ladite route Matapédia;

Considérant que si cette route prenait la direction de Matapédia, elle serait utilisée par une population plusieurs fois plus considérable que celle de Témiscouata-sud; Sur proposition de M. le conseiller Levesque secondé par M. le conseiller Côté, il est UNANIMEMENT RESOLU que ce conseil proteste énergiquement par la présente, contre le projet de passer la Route Trans-canadienne par St-Jacques, Nouveau-Brunswick, et insiste vigoureusement pour que ladite route suive la direction Rivière-du-Loup-Matapédia; et que copies de cette résolution soient envoyées aux députés du comté tant au Fédéral qu'au Provincial.

Cour Supérieure
 Jugement — 20 février, 1936
 No. 5026.
 JOSEPH MARTEL, rentier, St-Léon-le-Grand, vs JOHNNY MARTEL, St-Léon-le-Grand.

Dans cette cause le demandeur poursuit le défendeur, alléguant qu'il a vendu le 9 avril, 1929, un terrain décrit à l'acte, moyennant \$500.00 dont \$300.00 comptant et \$100.00 le 9 avril, 1930 et \$100.00 le 9 avril 1931. L'acte contenait aussi la stipulation qu'à défaut de payer les deux versements, la vente serait résolue de plein droit. Le défendeur n'ayant pas payé ses versements, à, le 24 août, 1933 fait un acte de rétrocession au demandeur, mentionnant dans le dit acte le No. 27-6 du rang 1 du Canton Pinault, faisant ainsi une erreur parce que c'est le numéro 27-4 qui avait été vendu. Le demandeur a protesté le défendeur et l'a requis de signer une rétrocession en corrigeant l'erreur, ce que le défendeur a refusé. Le défendeur poursuivi, fait mainte-

nant une inscription en droit, en disant que l'acton est en passation de titre et que toute la déclaration est à l'effet de conclure à ce que le jugement équivale à la signature de l'acte. Que le demandeur demande trois choses: a) A ce qu'il soit condamné à signer l'acte de rétrocession; b) A ce qu'à défaut la vente de l'immeuble soit déclarée résiliée; c) A ce que le jugement équivale au contrat. Il ajoute que le demandeur ne peut demander la résiliation de la vente et il conclut à retrancher des conclusions les mots suivants: "A ce qu'à défaut par le dit défendeur de signer ce dit acte, jugement soit donné résiliant la vente à toutes fins que de droit, et déclarant le demandeur propriétaire". Je ne vois rien d'incompatible dans les conclusions qui ne découleraient pas des prémisses. Le défendeur n'a pas signé l'acte de rétrocession. Il en a signé un qui était erroné. Qu'est-ce qui empêche le demandeur de conclure à ce qu'il le signe, et s'il ne le fait pas, à ce que le jugement résilie la vente et déclare le demandeur propriétaire, et à ce qu'en outre, le jugement équivale à un contrat signé par le défendeur.

L'Hon. Juge Roméo Langlais renvoie donc l'inscription en droit avec dépens.

Deces de Mme Chs Gauvreau
 Madame Charles A. Gauvreau est décédée à Montréal au cours de la semaine à l'âge de 70 ans. Elle était la veuve de l'ancien député de Témiscouata aux Communes, qui représenta ce comté avec distinction pendant 25 ans.

Madame Gauvreau (Gertrude Gauthier) laisse dans le deuil le commandant Maurice Gauvreau, de la Marine canadienne, et M. Léon Gauvreau, du ministère provincial de l'Agriculture, ses deux fils. Nos condoléances à la famille. Madame Gauvreau était la fille adoptive de Sir Wilfrid Laurier.

ENTRE DEUX ECHOS

Les catholiques qui souscrivent à contrecœur au soutien de nos institutions religieuses et ceux qui refusent de capter sans molestation ni entraves, les ondes "sonores" de l'éther. Or, comme ces ondes rayonnent librement autour de notre planète, il est difficile d'apercevoir quel espèce de pouvoir de réglementation ou de contrôle exerce le gouvernement sur icelles. Il octroie donc là quelque chose d'illusoire; une licence permettant de se chauffer au soleil ou de laisser arroser ses champs par la pluie, serait tout aussi logique.

On conviendra que ladite licence devrait au moins permettre d'écouter les programmes irradiés des stations canadiennes, mais la plupart du temps ces émissions sont étouffées par les vagues puissantes qui viennent de l'étranger, ou irrémédiablement gâchées par des "interférences" locales qui obligent les malheureux "licenciés" à tenir son appareil fermé des heures à la fois. Et personne n'y peut rien. Puisque le gouvernement ne peut exercer aucune action de contrôle sur les émissions étrangères ni sur les conditions locales de réceptivité, c'est donc un contre sens d'appeler cette imposition une licence. "Taxe" est le seul mot qui convienne pour la désigner. Si elle était réclamée comme telle, les radiophiles la paieraient de bon cœur et ils n'en attendraient pas de soulagement aux conditions déplorables qui dégoutent trop souvent de la radio.

"Commencez par ébranler les institutions sociales, politiques, économiques. Décochez quelques traits contre les prêtres et la croix tombera". Tel est le mot d'ordre qui vient de Moscou. Comment s'exécute ce programme? On sera étonné d'apprendre que ce sont d'excellents catholiques bien intentionnés qui chez nous font le plus efficacement l'oeuvre de Moscou, le crâne bourré de théories économiques mal digérées, ils enseignent les faussetés les plus absurdes, jettent le soupçon et la méfiance contre les institutions sociales, financières, et ainsi font naître des sentiments de haine envers les couches supérieures de la société. C'est là tout ce que veut Moscou, et le plus intéressant, c'est que ce travail magnifique ne lui coûte pas un sou. Ici et là se trouvent quelques dénuigrés d'institutions religieuses dont le travail est aussi bien utile à Moscou. En somme c'est la désintégration par l'intérieur, et il ne faudra pas beaucoup d'années de ce traitement des esprits pour que notre société soit prête pour la pure doctrine de Carl Marx et de Lénine.

J. B. C.

Le premier Seigneur de l'Isle-Verte

Il y aura le 26 mars prochain, 200 ans qu'avait lieu à l'Isle-Verte la sépulture de Sieur Jean-Baptiste "Côté", premier seigneur de cette paroisse. Le fait est consigné dans un vieux registre conservé aux archives de la Fabrique de Rimouski, et l'acte de sépulture est signé par le Père Charles Barbel, missionnaire récollet.

A propos de parler, Jean-Baptiste Côté ne fut pas le premier seigneur de l'Isle-Verte, Charles Gauvreau, l'historien de cette paroisse, dit dans son livre que les premiers seigneurs furent Messieurs de la Cordemière et d'Artigny mais qu'ils ne vinrent jamais habiter leur seigneurie. Le premier mai 1710, M. D'Artigny vendit au Sieur Pierre Denior Lanoaraie tous les droits qu'il pouvait avoir dans les trois lieues de la seigneurie de l'Isle-Verte. Pas plus que son prédécesseur, le Sieur Lanoaraie ne vint à l'Isle-Verte, mais en 1711 il échangea sa seigneurie avec Jean-Baptiste Côté, pour deux terres que celui-ci possédait à l'Isle-Verte. Le nouveau seigneur s'en vint immédiatement à l'Isle-Verte avec sa famille; il se mit à défricher et il amena des colons. Il cons-

truisit une grande maison de bois qui fut appelée le manoir seigneurial, sur le bord du coteau à l'est de la rivière, à l'endroit où la route nationale fait une courbe prononcée. Cette vieille habitation fut démolie vers 1890.

A Jean-Baptiste Côté revient donc l'honneur d'avoir été réellement le premier seigneur et le fondateur de la paroisse de l'Isle-Verte.

Et maintenant, ne serait-il pas convenable que l'Isle-Verte fasse quelque chose à l'occasion de ce deuxième centenaire de sa mort? Ne serait-ce qu'un bloc de granit avec une inscription appropriée. Le temps est venu de tirer de l'oubli les noms des véritables héros que furent ces défricheurs, pour leur donner le rang qu'il convient dans l'histoire locale. Il y a tant de célébrités nouvelles qui occupent notre époque que bientôt la génération qui peusse écrire que l'histoire a commencé avec elle. Nous suggérons donc aux citoyens de la belle paroisse de l'Isle-Verte de constituer un comité qui mette ce projet à l'étude, et qu'il puisse le faire passer de l'étude à la réalisation avec le moins de délai possible.

La Session Provinciale
 L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province a annoncé hier matin aux journalistes, à l'issue de la réunion du conseil des ministres, que la date de la prochaine session venait d'être fixée au 24 mars, soit dans un mois et quatre jours.

M. J.-E. GREGOIRE, MAIRE DE QUEBEC
 Par une majorité de 2,366 voix sur son adversaire, M. J.-E. Grégoire, avocat, a été réélu lundi, maire de Québec. Cinq anciens échevins ont aussi été réélus. Comme le Conseil se compose de 14 membres avec le président, M. Grégoire, il y aura huit figures nouvelles à l'hôtel de ville de Québec.

Un thé pour tous les goûts
THE "SALADA"

POUR L'ECOLE ET LE FOYER

A nos Amies les Institutrices

Coupable indulgence

Parmi nos défauts, il en est presque toujours un qui nous inspire une grande indulgence; nous le trouvons léger, à peu près inoffensif, tant nous le considérons avec une aveugle partialité; nous n'avons nulle envie de le combattre, nous estimons qu'il fait partie agréablement partie de notre moi, que même, il nous donne une note originale et un charme piquant.

Ce défaut favori auquel nous accordons droit de cité, nous réussissons en général à le faire tolérer par notre entourage; ceux qui vivent avec nous arrivent à s'accommoder de lui par facilité de caractère, par désir de paix ou tout au moins par lassitude. Devant notre obstination à ne point nous en corriger, ils se persuadent que ce défaut est inhérent à notre nature et le supportent comme une chose inévitable.

Etudions, par exemple, une jeune fille coquette et qui se plaît à être coquette. Elle veut être jolie, séduisante, admirée, élégante, elle veut éclipser ses rivales. Ses préoccupations, son intérêt, ses inventions ingénieuses, tout en elle, tourne autour du même objet. Elle est prête à négliger mille obligations précises si elles gênent sa passion ou lui imposent quelques sacrifices de parure.

Juge-t-elle son cher défaut bien grave? pas du tout; son désir d'être belle et remarquée lui semble absolument légitime, tant il est ardent et invincible, tant il est profondément ancré en elle; son esprit est obsédé par le souci de donner à son visage une expression séduisante, de prendre des attitudes gracieuses, de s'orner de colifichets. Elle fait de sa personne une petite îdele futile, au détriment de ses devoirs.

Parlez-lui de cette disposition fâcheuse, elle vous répondra: "C'est plus fort que moi, je n'y peux rien..." Famille et amis, renchérissez sur ces assertions spécieuses, affirmeront à leur tour: "Elle est ainsi, elle ne saurait fai-

re autrement." J'ai pris l'exemple de la coquetterie bien répandue et dont chacune de nous connaît certainement quelques cas; fort typiques; mais la jalousie, l'orgueil, l'avarice, la colère, la susceptibilité, et nombre d'autres mauvais penchants se prêtent fort aisément à la même mise en vedette, à la même obstination coupable, au même égoïsme débordant.

Ce défaut non combattu, ce défaut admis, flatté, favorisé, devient un tyran; il s'étend, il s'étale, il s'impose; il absorbe à son profit le meilleur de l'activité, il compromet le travail de perfectionnement qui peut se pratiquer d'autre part; il est, en effet, assez fréquent de voir un individu cultivant avec prédilection une de ces tendances coupables, s'appliquer très sincèrement à combattre les autres. On rencontre par exemple, des gens qui "s'adonnent" à la colère en toute tranquillité de conscience et qui se reprocheraient sévèrement la moindre pensée de jalousie.

Chaque de nous doit s'étudier sérieusement afin de s'assurer qu'elle ne tombe pas dans cette lamentable erreur. Ne nous contentons pas d'un examen superficiel, il risquerait trop de ne rien découvrir; une longue indulgence, une habitude invétérée sont là pour nous aveugler. Ne comptons pas sur la clairvoyante sévérité de nos proches; nous les avons pliés à accepter, à supporter notre défaut encombrant, ils en sont devenus les complaisants tacites, ils ont cessé de réagir moralement devant lui.

Fouillons donc impitoyablement notre âme pour y reconnaître nos complaisances secrètes; quand nous aurons répété le défaut qui nous tient au cœur, qui semble nous être "essentiel" c'est sur lui que nous concentrerons toutes nos forces vertueuses pour lui livrer un victorieux assaut. L'Ecole française. Envoi de Mlle Alice L.

AU COIN DE L'ATRE

Je viens de trouver, sur un rayon de ma bibliothèque, un médaillon qui, sous forme de cliché, représente un "foyer", cette cheminée antique de nos grands pères, où l'on suspendait la crémaillère; où pétillait gaiement la bûche flamboyante.

Au-dessus, en forme de cercle, un étendard porte ces mots, dans la langue de Shakespeare: "Gardez toujours ardente la flamme de votre foyer".

Et je songeai soudain, avec un certain sentiment de fierté, aux vigilantes gardiennes du foyer catholique, du foyer canadien, qui veillent inlassables sur le bonheur de l'époux et de la famille; qui y cultivent avec toute la ferveur de leur âme haute, l'esprit chrétien, base solide des plus nobles ambitions, sources intarissables des plus beaux sentiments.

Je songeai avec une fraternelle admiration à l'épouse à la mère patriote qui a le cœur assez grand et l'esprit assez élevé pour veiller à ce que croisse en son foyer ce bel esprit de

famille qui fait les cœurs vaillants et les nations fortes. Et je n'ai pas omis de ce cadre, la soeur aînée, dont le rôle en ce sens, doit être le complément de celui de la maman.

Tout à côté de ces personnalités rayonnantes sur la scène canadienne, je vois, hélas, des épouses, des mères, des jeunes filles même qui ne font fi du bonheur familial. Qui ne s'occupent même plus le brasier qui s'éteint dans l'âtre... Ce sont des hôtes de passage pour que le "chez nous" ne soit plus qu'une chambre d'hôtel, un pied à terre" auquel on ne porte plus aucun intérêt. Les membres se dispersent, s'éloignent dans les plaisirs mondains; se retrouvent à la même table d'un regard froid".

Canadiennes catholiques mes sœurs, ne faites pas de votre demeure "un corps sans âme", rallumez la bûche dans l'âtre: "gardez toujours ardente la flamme de votre foyer".

Lierre Givré.



(Affiliés à la Société Canadienne d'histoire naturelle)

LE MILIEU BIOTIQUE

"SUITE"

Les cas d'adaptation à la sécheresse sont bien connus. Les plantes qui croissent dans les déserts et les endroits secs et sablonneux, ont toujours des feuilles épaisses ou charnues, afin d'accumuler le plus d'eau possible dans leurs cellules. Ces feuilles ne présentent jamais une grande surface d'évaporation, et souvent sont réduites à de simples épines ou aiguilles, comme chez les conifères. Les Cactes, les Opuntias, les Cierges, les Manillaires qui nous sont connus, en sont des exemples curieux et frappants. L'Atôès et l'Agave, qui poussent sur les rochers, ont aussi des feuilles épaisses. Ici, même, dans notre région, le Caquiller qui se montre par touffes sur le rivage du fleuve, ainsi que toutes ces plantes du bord de la mer, ont des feuilles charnues, épaisses, quelquefois cylindrique afin de mieux absorber l'eau et le sel, lequel empêche l'évaporation de l'eau qu'elles contiennent.

Adaptation à l'altitude et au climat. Ces deux facteurs ont une grande influence sur le développement des végétaux et particulièrement des feuilles. Ainsi, un pied de Topinambour, cultivé dans une plaine, présente une longue tige dressée, tandis que cultivé à 2400 mètres d'altitude, comme cela a été expérimenté dans les Alpes, il ne produit qu'une rosette de feuilles velues, étalées sur le sol. La floraison et la maturation se feront plus vite chez ce dernier, de sorte que, n'ayant pas perdu son temps à faire des feuilles, il donnera des graines bien avant celui qui pousse dans la plaine. Il le faut bien d'ailleurs, car sur la montagne, la saison de végétation est courte!

Il est temps de parler un peu des plantes carnivores, ces curieuses plantes qui capturent les insectes et les mangent. Laissons de côté les Nepenthes exotiques avec leurs feuilles en forme d'outre remplie de liquide digestif, pour ne mentionner que la Drosera de nos tourbières. Ses petites feuilles étalées sur la mousse portent de longs poils roses à l'extrémité desquels perle une petite goutte de glu limpide comme la rosée... Le moucheron qui, pour se désaltérer, va se poser sur cette feuille, s'empêtre dans ces poils gluants et est vite fait prisonnier. Puis les bords de la feuille se replient lentement sur eux-mêmes, enveloppant notre pauvre moucheron qui est bientôt digéré.

Une autre, exotique, la Dionée attrape-mouche, suit le même régime... Ses feuilles sont formées par deux lobes réunis par une charnière et garnis de poils raides. Dès qu'une mouche se pose sur cet appareil, les deux lobes se ferment, entrecroisent leurs poils, et font ainsi prisonnière la mouche qui va être digérée et absorbée par la feuille. Les plantes ont besoin d'azote, et pren-

nent celui-ci dans le sol par les racines. Or, le sol des tourbières est très pauvre en azote. Les plantes qui y vivent doivent donc prendre ailleurs l'azote qu'il leur faut; elles le prennent dans la matière azotée dont est formée la chair des animaux, car ces plantes carnivores peuvent aussi très bien manger un bon bifteck.

Un mot seulement des animaux à poils et à plume qui, eux aussi, sont organisés pour le milieu où ils vivent. Les animaux des contrées du nord, ours, castors, renards, visons, ont toujours un pelage épais et bien fourni qui les protège contre le froid. Transportés dans les contrées plus chaudes, ils perdent peu à peu leur belle fourrure pour n'avoir plus que des poils courts et secs. Enfin les oiseaux aquatiques ont un plumage très épais, duveteux et huileux qui les protège contre l'humidité et le froid.

Pour terminer cette causerie, résumons brièvement. L'eau des mers et des lacs constitue le milieu aqueux où vivent un grand nombre d'organismes qui y trouvent le support et la nourriture. Les modifications de pression, de température, d'alimentation ont une grande influence sur ces organismes. Le milieu aérien, constitué par l'atmosphère terrestre, varie suivant les latitudes et l'altitude. La végétation ainsi que les animaux, sont répartis en zones assez bien définies et dépendant de la température moyenne qui règne dans ces zones. Les animaux et végétaux qui se trouvent dans chacune de ces zones, y sont adaptés et ne quittent pas d'eux-mêmes leur habitat sans éprouver certaines transformations dans leur structure et leurs habitudes.

De toutes parts, ici-bas, nous sommes environnés d'être vivants. Vies autour de nous, au-dessus et au-dessous de nous; vies au dedans, vies au dehors! Et l'étude de tant d'être qui nous touchent de si près, ne mériterait pas, n'exigerait pas notre attention? Serait-ce s'abaisser, serait-ce une chose indigne de notre intelligence que de connaître, d'étudier et aussi d'admirer ce que Dieu lui-même n'a pas dédaigné de créer? Allons! sachons regarder pleinement autour de nous, ne craignons pas de nous courber sur l'oeuvre que fit le Créateur pour l'homme. Nous contemplerons des merveilles sans nombre, nous découvrirons des faits, des lois qui nous feront voir l'ordre providentiel établi dans la création par son Auteur tout-puissant; et nous nous relèverons, le cœur plein d'amour et de reconnaissance, pour chanter avec le psalmiste: "Ciel et terre, bénissez le Seigneur; soleil et lune, bénissez le Seigneur; nuages, vents et pluie, feux, glaces et neiges, bénissez le Seigneur; montagnes et collines, fleuves et rivières, animaux de toutes sortes, oiseaux et poissons, bénissez le Seigneur!"

A.-A. De Champlain, ptre L. S.

Le tricot à l'aiguille

Les expressions le plus souvent employées en expliquant un modèle de tricot à l'aiguille ou, comme l'on dit le plus fréquemment "tricot à la broche" sont celles-ci:

Tricoter: veut dire toujours que les mailles seront faites à l'endroit.

Cercler: tricoter à l'envers.

Mailles jetées ou un jeté: Passer la laine par-dessus l'aiguille de droite. On peut faire une ou deux mailles jetées selon que l'on passe une ou deux fois la laine sur l'aiguille.

Pour diminuer le nombre de mailles: passer l'aiguille de droite par deux mailles et les tricoter à l'endroit comme une seule maille; en ce cas la rétrécie est inclinée vers la droite.

Mailles prises par derrière: Prendre deux mailles par derrière (la partie de la maille qui se trouve en arrière sur la broche de gauche), les tricoter à l'endroit en même temps. On fait cette maille lorsque l'on veut que la diminution soit inclinée vers la gauche. Elle se fait à l'endroit du tricot.

Si l'on veut faire la même diminution sur l'envers du tricot: prendre les deux mailles par derrière et les tricoter à l'envers.

Pour diminuer à l'envers du tricot: tricoter ensemble et à l'envers deux mailles; cette rétrécie se fait lorsqu'on veut rendre bien visible sur un tricot uni ou à l'envers dans les tricotés en bandes, lorsque la rétrécie à l'endroit doit être inclinée vers la droite.

Mailles glissées ou non tricotées: Prendre une maille sur l'aiguille de gauche et la faire passer sur l'aiguille de droite sans la tricoter.

La correction du langage

Ce serait un bon exercice de demander aux enfants de venir et de signer en classe les annonces en mauvais français qui se trouvent aux environs de l'école.

Les vocabulaires illustrés et les dictionnaires aident aussi beaucoup les yeux dans la formation du bon langage. Les enfants apprennent facilement les mots quand ils sont accompagnés de la gravure ou de l'image qui les représentent. Que l'enfant aime à lianer dans les dictionnaires et les vocabulaires illustrés, il y verra des planches ou seront représentées de multiples objets usuels groupés par catégories, ce qui rendra beaucoup plus facile leur pénétration dans la mémoire. C'est là qu'on apprendra qu'une fleur se compose de cinq parties: la tige, la corolle, les pétales, les étamines et le pistil; ou l'espagnolette

que dans une fenêtre il y a l'allège, le battant de noix, le battant meneau, le dormant, les croisillons, la crémonne ou l'espagnolette;

que dans une serrure, il y a la pêne, le mentonnet, la palastre; que dans une ancre, il y a l'organneau, le jas, la verge, le bec, la patte et le bras;

que dans une charrue, il y a les mancherons, l'âge, le versoir, le soc, le sep et le coutre;

que dans un plumier, il y a un porte-plume, une plume, une gomme à effacer, des serre-notes, des crayons;

que dans la trousse d'outils d'un menuisier, il y a une scie, une égoïne, un vilibrequin, des varlopes, des mèches, une équerre, un niveau d'eau, un trusquin, un guillaume, du papier de verre, une plane, des clous, un marteau, etc.

qu'il faut dire "baquet" à la place de "rumbler seat" d'un automobile, "patinette au lieu de "scooter".

ETUDES

REVUE CATHOLIQUE D'INTERET GENERAL

LE MALAISÉ PAYSAN

Ses Causes. Gaston du Passage.

VERS UN ORDRE SOCIAL CHRETIEN

Le Rôle du Médecin. Dr Okimeyze.

OU EN EST L'ESPAGNE?

A la Veille des Elections. Joaquin Azpiroz.

LA CONQUÊTE DU FEU

Histoire oubliée. Christophe Gaudfroy.

CE QUE NOUS DEVONS A KIPLING

Un témoignage. Jean Rimand.

ALEXANDRE DUMAS ET MGR D'HULST

D'après les "Cahiers" de Barrès. Baillart de Champris.

AU SERVICE DES AMES ENCLOSÉS

Les Filles de la Sagesse. Louis Arnauld.

CHRONIQUES

MISSIONS

Les Progrès du Catholicisme chez les Juifs.

Joseph Bousirein.

HISTOIRE RELIGIEUSE DU TEMPS PRESENT.

Dans le Royaume et dans l'Empire de Georges V. Yves de la Brière.

REGARDS SUR LA FRANCE.

LES LIVRES

PARIS, 15, Rue Bimesselle.

Revue Bimesselle.

PAS SANITAIRE

Dans une hôtellerie primitive d'un petit village du Kansas.

Le voyageur.—Ce n'est pas sanitaire et contre toutes les règles de l'hygiène d'avoir une soue aux cochons

adossée à votre maison. Le villageois.—Je ne sais pas trop. Depuis quinze ans nous n'avons pas perdu un seul cochon.

LOUIS DUCHESNE

CORDONNIER
Rue St-Jacques
RIMOUSKI

Confiez-nous la réparation de vos chaussures. Nous faisons tous les genres de réparations. Ouvriers d'expérience.

Livraison rapide — Prix modérés.

EMILE ST-ONGE

Ingénieur en machinerie.

MONT-JOLI

USINE DE SERVICE GENERAL

SPECIALITES:

Escaliers fer pour édifices publics et églises. — Soudure Oxygen. — Ouvrage fait par un personnel compétent.

Terrain à louer. — Cour à bois. — Terre à vendre, 260 acres. Très bonnes conditions pour un prompt acheteur.



EMPLOYEZ

LE FILM

VERICHROME

EN PLEIN

SOLEIL

OU A

L'OMBRE

Puis confiez à notre Personnel expérimenté le soin d'en faire le développement et l'impression. Service rapide. Prix modérés.

ISIDORE BLAIS

PHOTOGRAPHE
RIMOUSKI.

ADELARD BLAIS

Marchand de bois de Colombie

Portes, Moulures, Bois à finir pour l'intérieur des maisons.

Prix défiant toute compétition.

Avenue de l'Évêché RIMOUSKI

AVIS AMICAL AUX MARCHANDS DETAILLANTS

VOULEZ-VOUS AUGMENTER VOS VENTES? ADRESSEZ-VOUS A UN EXPERT QUI A FAIT SES PREUVES.

Albert Langlois

ORGANISATEUR DE VENTES
RIMOUSKI, P. Q.

Pour toutes constructions et réparations générales.

Bois, Peinture, Ciment, etc.

S'adresser à

C. A. COLLIN

CONTRACTEUR

Rue St-Germain Ouest

RIMOUSKI.

ARTHUR POIRIER

BARBIER

Salon hygiénique — Service prompt

L'endroit par excellence pour se bien faire raser.

Rue St-Germain

Ancien poste de M. Jos. Leclere.

RIMOUSKI.

A nos correspondantes

Mlle Alice L.—Je vous remercie de l'intéressant article que vous m'adressez pour les Institutrices. Croyez que toutes nos lectrices trouveront profit à le lire attentivement. Toutes nous sommes tenues à nous perfectionner chaque jour, mais la chose est encore plus nécessaire à celles qui ont charge d'âmes.

Je ne connais pas cette revue française dont vous me parlez et je lirai avec plaisir les quelques Nos que vous m'adresserez.

Vous êtes bien aimable de me dire de si bonnes choses sur notre page, croyez que votre attention me touche et que je vous en suis profondément reconnaissante. Ce sont des amitiés comme la vôtre qui nous aident à poursuivre notre but. Plus tard, nous agrandirons probablement nos cadres et notre page féminine aura l'espace voulu. Les travaux littéraires—sont toujours reçus et publiés avec plaisir quand ils sont trouvés convenables. Je viens de perdre une de mes dévouées collaboratrices et je serais heureuse vraiment de vous savoir disposée à la remplacer. Celle dont je vous parle nous a laissées pour entrer au noviciat. Si vous aimez à vous choisir un nom de plume, le choix est grand parce que nos correspondantes régulières sont assez rares.

Au plaisir de vous lire de nouveau Charmaine.—Quelques mots pour accuser réception de votre gentille lettre et de son contenu...qui m'a fait bien plaisir. Je vous remercie de votre constant souvenir et croyez que je n'attendais pas moins de votre bon cœur. Je vous écrirai plus longuement un de ces jours. Si l'occasion se présente de faire connaître notre journal à quelqu'un des vôtres de chez vous, n'y manquez pas, je vous en serai doublement reconnaissante.

Jeanne LE FRANC.

NOS RECETTES

TUILES VANILLEES. — Battre en neige 4 blancs d'œufs et les mélanger avec 6 onces 1/2 de sucre en poudre et à 2 onces 1/2 de farine. Ajouter 3 onces 1/2 de beurre qu'on aura fait fondre légèrement. Parfumer à la vanille. Faire de cette pâte des petites galettes très minces qu'on fera cuire à feu vif. Dès qu'elles seront cuites, les replier des 2 côtés afin de les incurver comme des tuiles.

JARDINIÈRE DE LEGUMES.—Faites revenir un oignon émincé dans du beurre; ajoutez-y des carottes coupées en menus dés, des petits pois frais écossés; mouillez de bon bouillon et laissez cuire en mijotant jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Au moment de servir, parsemez de persil frais haché et de noisettes de beurre frais.

POMMES DE TERRE AU BEURRE.—Faire cuire des pommes de terre à l'eau salée, les éplucher et les couper en tranches, puis les placer dans une casserole avec très peu d'eau, un bon morceau de beurre et un hachis de persil. Laisser quelques instants à petit feu, puis ajouter un jus de citron et servir très chaud.

SOUFFLE AU FROMAGE. — Mettez dans une casserole du beurre, de la farine et préparez une sauce béchamelle en mouillant avec 1 chopine de lait chaud. Salez légèrement, poivrez.

Après un bouillon, retirez la sauce du feu, cassez dedans l'un après l'autre 3 œufs entiers, en fouettant la sauce.

Lorsque la pâte est bien travaillée, incorporez-y du fromage de gruyère râpé. Versez la préparation dans un plat beurré et mettez au four doux. Servez tout de suite au sortir du four. Causons Mesdames,

NOEL DE MANDCHOURIE

Mon premier Noël passé en Mandchourie m'a beaucoup impressionné, bien que cette fête n'ait pas ici le même charme qu'au Canada.

Ici pas de neige recouvrant les mystères des forêts, pas de grelots tintant joyeusement dans le silence des campagnes, mais un ciel d'Orient magnifiquement étoilé.

Puis dans mon souvenir je me revois enfant, et je rêve d'anges aux ailes d'or, aux trompettes d'argent annonçant à la terre une grande joie, *Annuntio vobis gaudium magnum.*

«Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle.»

«Où l'homme-Dieu descendit jusqu'à nous.»

Dans la petite église de Kang Ping magnifiquement parée, de nombreux chrétiens prient avec ferveur et chantent bien fort leur amour pour l'Enfant-Jésus leur souriant là, tout près, dans la Crèche. Ils le prient de ne pas tarder à descendre dans leur cœur pour le transformer. Ca me rappelle la ferveur des Anciens Canadiens.

Et moi, je monte à l'autel, au moment solennel où naît dans une crèche le Roi des rois. Il me semble entendre, tout autour de l'autel, des voix angéliques chanter leur éternel cantique de louanges. *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus!* Puis quel moment impressionnant que celui où l'Enfant de la Crèche descend dans mon cœur, l'inondant d'une paix céleste et le transformant en un tabernacle nouveau.

C'est une heure inoubliable pour le nouveau missionnaire que celle où il célèbre pour la première fois la messe de minuit dans une église de mission, quand l'Enfant-Jésus lui sourit dans la Crèche et vient dans son cœur le com-

bler de ses grâces. C'est une émotion qui se sent, mais qui ne se traduit pas.

Et souvent, durant le jour, mon esprit me reporte bien loin, au-delà des mers, dans mon cher Rimouski. Puis je pense: plus de dinde de Noël au fumet appétissant, plus de joies familiales, plus de réunions amicales, où nous vivions heureux ce jour béni. Bien des souvenirs chantent en moi; puis à la fin, je me surprends une larme au coin des yeux. Mais une chose m'est restée, qui me console: c'est mon petit Jésus de Noël.

Geo. Vaillancourt, p. m. c. Kang Ping.

Avec mes meilleurs vœux!

LE "BIJOU" DE JANVIER

UN MENAGE MODERNE

par Dominique

C'est un compliment flatteur quand il ne signifie pas l'abandon des principes nécessaires. De ceux-ci, Henri et Monique ne se soucient pas. Etre non mauvais mais faibles, il se laissent entraîner dans le tourbillon frivole. Le lecteur suivra avec avidité la progression de cette chute. Folles dépenses, actes malhonnêtes, et voilà le mari devant la justice. Pour le pauvre ménage apparaîtra enfin l'aube d'une résurrection, mais après quelle leçon!

Un livre salutaire et qui plaira.

Un ménage moderne, par Dominique.—Roman "Bijou" format 18 x 10, 222 pages; couverture illustrée en couleurs. Prix: 3 francs; port, 0 fr. 45. Relié: 5 fr. 50; port, 0 fr. 65. Pour l'étranger, port variable suivant les pays. —Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe). C. c. 1668.

NOS PAROISSES

ST-FABIEN

VA ET VIENT.—Mme Donat Carignan et sa fille Denise, étaient en visite chez M. Frédéric Bernier et d'autres amis au commencement de cette semaine. Elles résident à Québec.

—Mme Henri Lafrenay et sa petite fille Suzanne, de Rivière-du-Loup, en visite chez ses parents.

—Mademoiselle Berthe Bérubé ainsi que Mademoiselle Gaby Nicole et son frère M. Alphonse Nicole, de St-Simon, dans notre paroisse dimanche dernier.

—Mme Gonzague Pelletier, de Ste-Luce, chez son père, M. Emile Belzile et sa sœur Mme Dr Bégin.

—M. et Mme Omer Rousseau sont de retour de Québec.

—M. Dr Bégin et Mlle Jeannette Belzile, étaient à Bic au cours de la semaine.

—Mlle Cécile Leclerc est actuellement à Montréal.

—Mlle Laurence Bellavance, était à Rimouski dernièrement.

—M. Ernest Boulanger de retour des Es-coumains.

—Mademoiselle Annette Colombe nous a quittés pour entrer au couvent des Révérendes Soeurs du St-Rosaire, à Rimouski. Nos vœux de persévérance.

—La semaine dernière ont eu lieu dans cette paroisse, les exercices des Quarante-Heures. Samedi dernier, a été chanté un service en notre paroisse pour Mgr Langis.

BAIE DES SABLES

PARTIES DE CARTES.—Le 4 février, les membres de l'A.C.J.C. ont donné une partie de cartes, ce fut un succès malgré la mauvaise température. Les chants, les déclamations ainsi que l'interprétation d'une petite pièce composée par quelques acéistes furent goûtés de l'assistance qui ne manqua pas ses applaudissements.

—Les demoiselles Enfants de Marie donnaient leur lundi de cette semaine. Les joueurs de cartes du village et des alentours particulièrement des Boules, passèrent à la Salle Verreault une soirée des plus intéressantes dont le programme comportait, outre du chant et de la musique instrumentale, une opérette des mieux réussies.

—Les demoiselles Enfants de Marie et les membres de l'A. C. J. C. méritent toutes nos félicitations.

SERVICE.—Lundi le 10 février, un service solennel fut chanté en notre église pour le repos de l'âme de Mgr Samuel Langis, P. A., Vicaire Général, décédé à Rimouski le 3 février, M. le curé officiait.

FUNERAILLES.—Vendredi de la semaine dernière eurent lieu les funérailles de M. Godefroy Quimper, décédé subitement à l'âge

de 54 ans. Un grand nombre de parents et d'amis ont tenu à rendre un suprême hommage à la mémoire de ce citoyen distingué et de ce chrétien modèle. Monsieur le curé présida aux funérailles. Nous présentons à la famille Quimper si cruellement éprouvée nos sincères condoléances.

CATECHISME.—Le catéchisme préparatoire à la Communion solennelle commença lundi de cette semaine. Environ 50 enfants cette année suivent ces exercices.

TUBERCULINISATION.—Il y aura à la fin du mois tuberculisation des troupeaux par le Docteur Marcell de Rimouski. Environ une centaine de cultivateurs ont déjà donné leur nom au secrétaire du cercle agricole pour les examens de leurs troupeaux.

VA ET VIENT.—M. le vicaire s'est absenté la semaine dernière pour sa détreite au Mont-Joli. Il était de retour vendredi soir. —M. l'abbé Cléophas Morin, ancien vicaire de notre paroisse et maintenant vicaire à la cathédrale de Rimouski ainsi que M. le curé Gagnon de St-Joseph de Lévesque, étaient au presbytère vendredi de la semaine dernière.

ST-GABRIEL

—Lundi le 17 février a été chanté dans l'église paroissiale le service pour le repos de l'âme de Mgr Langis de Rimouski, le Vicaire Général.

DECES.—M. Michel Fournier est décédé le 17 février à l'âge de 63 ans. Toutes nos sympathies à la famille en deuil.

—M. le vicaire a fait l'examen des classes de cette paroisse; il est satisfait des progrès faits depuis le début de l'année scolaire.

—M. Léonce Saindon, vicaire, était en voyage à St-Anaclet lundi.

—Monsieur Paul-Emile Ouellet, de St-Vianney, est en promenade chez son beau-frère, M. Michel Plante.

—Mme Jean-Baptiste Sirois en promenade chez sa sœur Mme Athanase Roy, de St-Marcellin.

—Mlle Laurette Sirois en promenade chez ses parents à Rimouski.

—Mme Athanase Roy de St-Marcellin a passé quelques jours chez sa sœur, Mme Jean-Baptiste Sirois.

ST-VIANNEY

—M. le curé Hudon, de St-Tharcisius et M. Lévesque aussi de cette paroisse étaient en visite au presbytère.

—M. et Mme Edmond Lemieux sont allés à Sayabec dans leur famille.

—M. Wilfrid Pelletier de passage à Amqui.

—M. Gonz. Charette à Amqui.

—M. Omer Poulin, Albert Paradis, Emile Poulin sont revenus d'un voyage à Amqui.

—M. Bernier de Sayabec de passage ici.

—Mlle Laurette Bouchard a Bic chez sa tante Mme A. Allaire.

ST-ARSENE

—Lundi le 2 courant: Le cercle des Fermiers donnera à la salle paroissiale sous la présidence d'honneur de M. le curé, une partie de cartes, avec pièce récréative.

—Dimanche le 16 courant: grâce au dévouement de l'initiative de M. le vicaire, M. l'abbé Laurent Lavoie, ptre, a été organisé un cercle d'étude pour les jeunes filles diplômées de la paroisse. A cette première réunion Mademoiselle Aurèle Rioux, institutrice à l'École du Village, a traité le sujet suivant: "L'enseignement de l'histoire et de la géographie, puis discussion sur certains points du sujet traité. Nous félicitons M. le vicaire de cette initiative ainsi que celles qui la secondent et nous leur souhaitons beaucoup de succès.

—Mercredi le 12 courant a été tenu sous les auspices de notre cercle de l'U.C.C. une journée agricole. M. Alp. Pelletier, ptre, vicaire à l'Isle-Verte, nous a parlé de coopération. M. Bruno Gaudé, B.S.A. de l'élevage des génisses, M. Langlois, B.S.A. du porc et mouton, M. David Bélanger inspecteur de beurrieres, de l'Industrie laitière M. Ernest Dubé, B.S.A. de grande culture et M. Adrien Martin, B.S.A. des amendements calcaires. Cette journée agricole fut très goûtée de nos cultivateurs.

—Dimanche le 9. Notre cercle de l'A.C.J.C. tenait sa réunion mensuelle régulière, sous la présidence de M. Joseph Paul Dionne. Après lecture et commentaire de l'évangile par M. l'aumônier, M. Thimothé Gagnon, fils, nous parla de l'industrie chevaline dans notre province. En l'absence de M. J. B. Rioux, qui devait nous parler d'histoire du Canada, M. Lucien Roy, B.S.A. lut et commenta une page d'histoire. Il parla d'Honoré Mercier, ptre, M. Eugène Morissette et Adélard Lebel inter-prétèrent une fable de Lafontaine. Pour terminer une discussion assez vivante s'engagea au sujet du cheval.

Les cours Post-Scolaire à notre école rurale ou oeuvre Post-Scolaire ont repris avec entrain depuis que la température s'est améliorée. L'assistance moyenne se maintient à 38 ou 40 élèves. C'est une preuve évidente qu'on jeunes ruraux réclament plus d'instruction.

VA ET VIENT.—M. l'abbé Pierre Lebel, curé de St-Donat est en visite chez ses parents. —M. l'abbé Laurent Lavoie, ptre, vicaire, était de passage à Montréal dernièrement pour assister à l'ordination sacerdotale d'un cousin.

—M. l'abbé Aurèle Lévesque, ptre, vicaire à St-Louis du Ha! Ha! était en visite au presbytère et chez des amis dernièrement.

—M. et Mme Edgar Langlois de Val-Briant, représentant des produits Familex, est en visite chez Mme Vve Simon Marceau.

—M. Joseph Paul et Adéodat Dionne et leur sœur Jeannette étaient de passage à Rivière-du-Loup, la semaine dernière.

—M. Laurent Côté, Isle-Verte était en visite chez M. Edmond Rioux.

—M. J.-B. Rioux commis voyageur, est allé à Rimouski et Mont-Joli, par affaires.

—Mlle Georgette Richard, était en visite chez M. Paul Roy.

—Mesdemoiselles Madeleine Saindon, Mercedes Morin et Marie Reine Rioux, suivent

des cours privés de piano à Rivière-du-Loup. —Le Rév. Justache Santerre est présentement en voyage d'affaires à Québec.

TROIS-PISTOLES

DECES.—Samedi, le 8 février, en notre ville, est décédé, Lionel Bélanger, à l'âge de 6 ans, fils de M. et Mme Alfred Bélanger. Sa sépulture eut lieu, mardi, le 11 février.

—Vendredi, le 14 février, est décédé, en notre ville, Mme Johnny Parent, née Bernadette Pelletier, à l'âge de 52 ans. Ses funérailles eurent lieu, lundi le 17 février à 9 heures, parmi une foule de parents et d'amis.

Nos sincères sympathies aux familles en deuil.

HOCKEY.—Samedi soir, le 8 février, à 8 heures P. M. le club "L'ANNONCEUR" de la Rivière-du-Loup, rendait visite au club de l'A.C.J.C. de Trois-Pistoles, sur la patinoire locale. La partie fut très contestée, car les deux clubs étaient à peu près d'égal force, mais notre club Acéiste remporta la victoire au score de 3 à 2.

—Dimanche, après-midi, le 9 février, à 2 heures, les clubs A.C.J.C. et LAVAL de la ligue de Cité, se rencontrèrent, sur la patinoire locale devant une foule nombreuse. La partie se termina au score de 2 à 1 en faveur du club LAVAL. Cette défaite est la première du club acéiste pour la présente saison.

—Dimanche après-midi, le 16 février, à 2 heures, le club A.C.J.C. se mesura avec le club MARCHANDS, sur la patinoire locale, devant une grande foule de spectateurs. L'invincible club de l'A.C.J.C. triompha du courageux club des MARCHANDS au score de 5 à 2. Les compteurs pour l'A.C.J.C. furent MM. Gérard Belzile (2), Robert Côté (1), Dominique Belzile (1) et Victor LeBlond (1). Les points des MARCHANDS furent comptés par MM. Laurent Létourneau et M. Damarou.

—Lundi soir, le 17 février, à 8 heures, le club MARCHANDS remporta une éclatante victoire sur le club LAVAL au score de 6 à 1.

VA ET VIENT.—M. et Mme A. L. Lesvesque de Rimouski, sont de passage en notre ville en promenade chez M. et Mme Gaudiose Caron.

—Mme Vve Ferdinand Gagnon, de l'Isle-Verte, a passé quelques jours chez M. Gaudiose Caron.

—Mlle Eugénie Thériault de Rimouski, est en promenade, en notre ville, chez M. et Mme Wilfrid Bérubé.

—Mme Octave Lebel, Mlle Ida Deschênes, M. P. Deschênes et M. J.-B. Deschênes, sont de retour d'un voyage à Québec.

—Mlle Simone Deschênes est de retour d'un court voyage à Rimouski.

Mlle Marianne Chevette, de Rivière-du-Loup, a fait un court séjour à Trois-Pistoles, ces jours derniers.

—M. Lionel Caron est de retour d'un court voyage d'affaires, à l'Isle-Verte, cette semaine.

—Mlle Lucienne Chamberland, de la Rivière-du-Loup, était de passage en notre ville, la semaine dernière, en promenade chez M. Jos. Renouf.

—Mlle Yolande et Fernande Picard, sont de retour d'un court voyage à Québec.

—Mlle Thérèse, Liliane et M. Paul Baudet, sont partis en promenade pour Charny.

—M. et Mme Fraser, Gardien du Phare de l'Isle-Blanche sont de passage en notre ville.

—M. et Mme Louis Gagnon, sont de retour d'un court voyage à Bic.

—M. Edmond Beaulieu et M. Gérard Rioux, sont de retour d'un court voyage à la Rivière-du-Loup.

—M. Théophile Belzile, est de retour d'un voyage d'affaires à l'Isle-Verte, au cours de la semaine.

ST-SIMON

NAISSANCE.—M. et Mme Arthur Rioux, cultivateur, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Denise, Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Rioux, grands parents de l'enfant.

MARIAGE.—Le 19 février, à Saint-Simon, a eu lieu le mariage de Mlle Marie-Alma Thibault, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Thibault et de M. Ernest Caouette, fils de M. Charles Caouette.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé J.-R. Charest.

Pendant la messe du mariage de beaux cantiques appropriés furent rendus par la chorale des Enfants de Marie.

—Le 17, lundi, un bon nombre de paroissiens prouvèrent leur gratitude, à Mgr Langis, en assistant au service de 1ère classe chanté par M. l'abbé J.-R. Charest, curé, pour le repos de son âme. Diacre et sous-diacre: M. l'abbé Joseph Gauvin, curé à Saint-Mathieu.

NOTES.—M. Alphonse et Mlle Gabriel Nicole, à St-Fabien, visitèrent leur oncle et tante M. et Mme Désiré Jean.

—Samedi dernier, M. l'abbé Gérard Marquis est allé à St-Fabien, pour le service de Mgr Langis, et assista à l'autel comme sous-diacre.

—Le 15, M. et Mme M.-C. Jean allèrent à Bic pour assister aux funérailles de Mme Louis Rioux.

—Mlle Suzanne Gagné est revenue du couvent de St-Octave de Métis pour cause de maladie.

—Mlle Marie-Berthe Bérubé et M. L.-J.-S. A. Fournier ont fait un bref séjour, à St-Fabien, chez des parents et amis.

—Mlle Eugénie Thériault, de Rimouski, est en visite chez M. et Mme Désiré Lévesque.

—Le 16 février, dimanche, Miles Julia, Suzanne et Thérèse Belles-Isles donnèrent à leurs amis chez leurs parents une partie de cartes.

STE-BLANDINE

BAPTEMES.—19 janvier, Joseph Germain, fils de Philippe Albert et de Marie-Louise Lévesque, Parrain: Daniel Lévesque, marraine: Jeanne-Eva Brisson.

23 janvier, Gabriel Marielle, fille de Alphonse Dubé et de Philomène Brisson, Parrain: Philippe Brisson, marraine: Alvine Brisson.

30 janvier, Marie-Estelle-Girèle, fille de François Memier et de Léda Dechamplain, Parrain: Henri Dechamplain, marraine: Louise Proulx.

16 février, Daniel-Camille, fils de Alphonse Brisson et de Albertine Lévesque, Parrain: Daniel Lévesque, marraine: Jeanne-Eva Brisson.

LOUISEVILLE

Le grand tournoi de jeu de dames organisé à Louiseville par MM. Antoine Michaud et Georges Grenier, s'est terminé dimanche le 16 février.

18 concurrents ont figuré dans les classes suivantes:

Classe A.—Il s'est fait un grand duel dans le classement entre MM. J. H. Langevin, Georges Grenier et H. Caron.

Après 12 parties, M. Georges Grenier l'a emporté sur ses plus proches adversaires, soit 1/2 point sur M. H. Langevin.

M. Grenier est maintenant détenteur de la coupe donnée par M. Maurice Laurent, bijoutier, et du titre de champion pour la ville de Louiseville.

Classe B.—M. G. Villeneuve s'est classé premier, suivi de près par M. Cormier.

Classe C.—M. A. Deveaut s'est placé bon premier dans sa classe.

Des cadeaux de valeur ont été mis à la disposition des concurrents. Ces cadeaux ont été gracieusement offerts par MM. Ed. Martin, maître; J. H. Giguère, épicière; E. Marseille; Edouard Hébert, épicière; J. A. Bussière et Fils; la Pharmacie Bonnin; A. Giguère; C. U. St-Jean, bijoutier; J. H. Langevin, marchand; P. Lajoie, barbier; J.-A. Croussetière, restaurateur; A. Lesage, marchand; la Manufacture Bélard; la Maison Oscar, marchand; le Théâtre Parisien; l'Hôtel Canada; l'Hôtel Windsor; l'Hôtel Lafleur; le Restaurant Marcel; Charles Gauthier, épicière; Assafo-Cofrey, marchand; Emilien Hébert, électricien; Léo Beauré; L.-P. Boncher.

Un cordial merci à tous ceux qui ont encouragé nos amateurs de dames.

PORTAGE GRIFFON

MARIAGE.—Le 8 janvier avait lieu le mariage de M. Gérard Bouchard de St-Majorique avec Mlle Véronique English de cette paroisse. Le marié avait pour témoin M. Eugène Duquay de St-Majorique et la mariée était accompagnée de son père M. Arthur English.

—Le même jour M. Pierre Jalbert, de Petite Rivière au Renard, conduisait à l'autel Mlle Alma Labrecque, fille de M. et Mme Joseph Labrecque, de l'Anse au Griffon.

A ces nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

BAPTEMES.—M. et Mme Emile Synnott annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée le 3 février sous les prénoms de Marie-Mathilde, Parrain et marraine: M. et Mme John English, Portense; Mme Vve E. Malouin.

ST-JEAN BREBEUF

VA ET VIENT.—M. le curé Trépanier, missionnaire de Brebeuf, s'absentera cette semaine.

—Mlle Lucienne Henri, de Brebeuf, est en promenade chez son frère, de Maria.

—M. St-Laurent, de Bathurst, N. B. était à Brebeuf.

—Mlle Jeanne et M. Jos. Emile Lavoie, étaient les invités de Mlle Rose Lavoie, de Nouvelle.

—M. Edgar Labilloy, de Miguska, était chez M. Pierre Savoie pour une huitaine.

—M. Jos. Bernier, du Lac-au-Saumon, est chez M. Jos. Desjardins.

—M. Albert Leblanc, inspecteur, de Carleton, a fait la visite des écoles le 11 février.

—Mlle Irène Dugas, inst. était l'invitée de Mlle Jeanne Lavoie, dimanche dernier.

FOYER-ROMANS

Le Fantôme de la nuit, par Louis de Losse.

Cruelle Vengeance, M. de Campfranc.

Le Saule Pleureur, Antony Dreyer.

Le Neveu de ma Tante, Jean Edo.

D'un coup d'ailes, G. de Boisseble.

Le Coeur s'éveille, par Mme Ch. Péronnet.

Jusqu'à la mort, par Mario Donal.

Marthe et Marie, par Pierre du Château.

Le Jardinier de la rue du silence, par Z. Fleuriot.

Les Pupilles de Madeleine, par M. de Harcoët.

Irène de Prémessil, par J. Le Monnier.

Farfadet, par Pierre du Château.

L'Indissoluble, par Mme Ch. Péronnet.

La pupille de Notre-Dame, par Mario Donal.

Le testament de Papa Sucre, par Mme Duchâtel.

Les deux Rebes, par Berthe de Puybusque.

Le Thabor, par la Baronne d'Orsan.

Noblesse oblige, par la Baronne S. de Bourd.

L'Assassin double, par Gaspard de Weede.

Armelle Trahec, par Zénaïde Fleuriot.

La Belle aux Dollars, par Mario Donal.

L'épreuve de Paule, par M. Harcoët.

Par le Crucet, par Gaël de Saillans.

Le Souhait d'Andréas, par J. Hom. Le Monnier.

L'Héritage de Claire, par Mme Ch. Péronnet.

L'Amour Vrai, par Laure Duchâtel.

La Belle et la Bête, par Mario Donal.

Le Mystère de Saint-Guénolé, par Claire de Ville.

L'Héritage du Malgache, par J. Rom. Le Monnier.

La Clef d'Or, par Zénaïde Fleuriot.

Eux et nous, par Pierre Gourdon.

Marcelle Giller, par Laure Duchâtel.

Le Mariage de Servanne, par Marie Stéphanie.

Expiation, par France Bernard.

Rachel, fille de Sion, par Elisabeth Bastien.

L'Erreur de Mme de Fervières, par Mme C. Phébert.

—M. Emile Savoie est en promenade chez son père, de New-Richmond.

MARIAGE.—M. Lucien Rivière, unissait sa destinée à Mlle Marie Claire Leblanc, de St-Jean-Evangéliste. Son mariage a été béni le 10 février en l'église de la paroisse de St-Jean-Evangéliste. Nos vœux de bonheur les accompagnent.

Offrande de sympathie.—Nos plus sincères sympathies à la famille de M. J.-Bte Lavoie de Brebeuf, à l'occasion de la mort récente de Mme Vve Winceslas Claveau.

Parlons des chevaux

Le défi lancé par Monieur H. Filion pour une course de chevaux de Mont-Joli à Rimouski, pour un enjeu de \$50.00, n'a pas été relevé. Cette course devait avoir lieu le 22 février, et le dépôt, couvert le 15.

C'est dire que pas un de nos amateurs, n'était intéressé à gagner cet enjeu. Peut-on dire que ceux qui voulaient y prendre part, ont gagné \$50.00?

Depuis, deux autres défis ont été lancés à l'Aréna, et sur le Journal (Le Sportif). Le premier, pour une course de Rimouski à Mont-Joli et retour pour le même enjeu, le second pour une course de Mont-Joli à Rimouski, sans enjeu, pour l'honneur seulement.

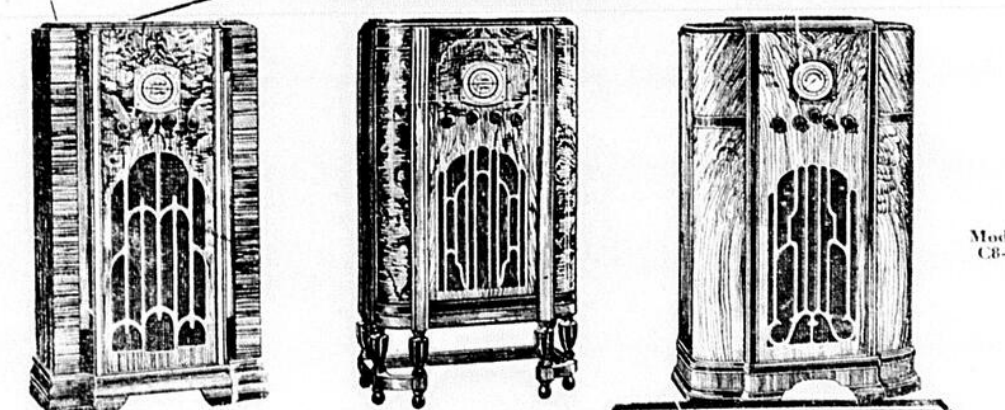
Je répondrai au premier, que la distance de 21 milles est raisonnable pour faire connaître la capacité de son pu sang. Tant qu'au deuxième défi, je rappellerai aux lecteurs, que lors du Carnaval de 1934, une course de dix milles eut lieu, à laquelle prirent part une dizaine de chevaux, pour l'honneur comme on dit. On ne veut pas se rappeler que plusieurs de ces chevaux, changèrent de prix de vente.

J'ai tout lieu de croire que la même chose se répèterait cet année. Pour ma part, de nouvelles propositions ne m'intéressent pas, et j'ajouterais qu'un bon amateur qui a confiance en son cheval, ne répond jamais à un défi par un autre.

Communiqué.

SALON DE BEAUTE ACME. Rue l'Evêché. TEL. 182. PERMANENTS ACME ET ORDINAIRE \$2.00 à \$10.00 (Garantie pour 8 mois et plus). ONDULATIONS A l'eau 0.35 et 0.50 Komol 0.35 et 0.50 Marcel 0.25. Vincent de Champlain COIFFEUR-DIPLOME. Mes nouvelles solutions importées des Etats-Unis, frisent les cheveux que les machins sans fil ne friseront pas.

Vous êtes cordialement invité à visiter l'exposition des NOUVEAUX RADIOS Globe Trotters RCA VICTOR.



- Lisez ces caractéristiques: 1. Cadran à bandes colorées. 2. Haut-parleur ultra sensible de 12". 3. Portée musicale plus étendue. Base profonde. Tonalité brillante. 4. Contrôle de tonalité à haute fréquence. 5. Contrôle de volume automatique amélioré. 6. Magnifiques nouveaux cabinets. 7. Les sensationnelles nouvelles, véritables LAMPES EN METAL.

Nous vous encourageons à profiter de notre invitation de voir la brillante nouvelle série 1935-36 de Globe Trotters RCA Victor. De nouvelles améliorations sensationnelles apportent un nouveau degré de perfection à la réception universelle, avec une remarquable tonalité. De magnifiques cabinets qui feront époque dans l'ameublement radio. Cette merveilleuse nouvelle série offre une nouvelle caractéristique avec chaque modèle et représente dans l'ensemble la plus belle VALEUR offerte au public jusqu'ici. Pourquoi ne pas nous visiter, voir, entendre, et vous convaincre vous-même! Ceci ne vous engage à rien. Assurez-vous que le nom "Globe Trotter" est indiqué sur le cadran du radio.—c'est votre protection.

ÉCHANGE... Nous vous offrons une allocation généreuse pour votre radio actuel. J.-Adélar GARON AGENT RIMOUSKI RUE ST-GERMAIN

10c. CHAQUE OU \$1.00 LA DOZ. AU COMPTOIR; 15 sous en plus la doz. par la poste. L'imprimerie Générale de Rimouski LIMITEE C. P. 538 TELEPHONE 31

La première Banque de Mont-Joli

AU CAP BLOMIDON

Extrait de "AU CAP BLOMIDON", Par Aloné de LESTRES.

Légendes de Victor Barrette, du "Droit", Ottawa.

No 9

La première banque de Mont-Joli—qui est maintenant la succursale de la Banque de Montréal—célèbre le 30^e anniversaire de sa fondation lundi prochain.

Lorsque la banque ouvrit ses portes le 24 février 1906, elle était, si l'on excepte celle de Rimouski, la seule banque entre la Rivière-du-Loup et Campbellton, N. B. Le besoin d'une institution de banque se faisait sentir depuis longtemps et un grand nombre d'hommes d'affaires de la Station Ste-Flavie—c'était alors le nom de Mont-Joli—avait demandé à la banque d'ouvrir une succursale dans la ville afin d'accueillir sa population et celle des environs. Le territoire desservi était très grand et il n'était pas rare, en ce temps-là, de voir le gérant parcourir de longues distances dans la région en quête de nouvelles affaires et vérifiant en même temps les stocks de bois appartenant aux clients de la banque.

La ville même avait une population de 1500 âmes, mais les conditions étaient alors fort différentes d'aujourd'hui. Le chemin de fer n'allait pas à Matane et le courrier de Mont-Joli à destination des villages de la côte jusqu'à Gaspé était transporté par voiture attelée, avec des relais tout le long de la route. Dans la ville, la grande rue avait un aspect peu engageant et l'électricité y était encore inconnue.

Quatre années après l'ouverture de la banque, on construisit une petite usine électrique et, dans d'autres domaines également, Mont-Joli se mit à progresser rapidement. Des constructions nouvelles et des travaux publics transformèrent la physionomie de la ville et, aujourd'hui, avec une population de plus de 3000, c'est un des petits centres les plus importants de la province.

La banque s'est tenue à la hauteur des progrès de la ville et son premier local, qui avait d'abord été un magasin, fut remplacé par l'immeuble moderne actuel construit au même endroit.

Le premier gérant fut M. J. A. Guimet. Il a eu comme successeur M. A. Z. Reid, décédé depuis, et M. J. L. E. Côté, le gérant actuel. Au début des années de service de M. Côté à Mont-Joli, la Banque Molson, qui avait fondé la première succursale, fut absorbée par la Banque de Montréal, la plus ancienne banque du Canada.

Derrière la Banque de Montréal considérée comme institution, il y a une histoire indissolublement liée à celle du Dominion du Canada. En fait, son histoire remonte à cinquante ans avant la Confédération. C'est le 23 juin 1817 que neuf marchands de Montréal signèrent un contrat de société pour la fondation de la Montreal Bank. Cet acte marquait la fondation de la Banque de Montréal, qui aujourd'hui a l'honneur d'être de beaucoup la plus ancienne institution du genre en Amérique Britannique du Nord, et l'une des plus vastes institutions financières de l'Empire britannique. Il jetait en même temps les fondations du système bancaire canadien.

Pour comprendre la situation qui existait lorsque la Banque mit pour la

première fois une organisation financière à la disposition de cette lointaine génération d'hommes d'affaires canadiens, il est nécessaire de fouiller profondément l'histoire du pays.

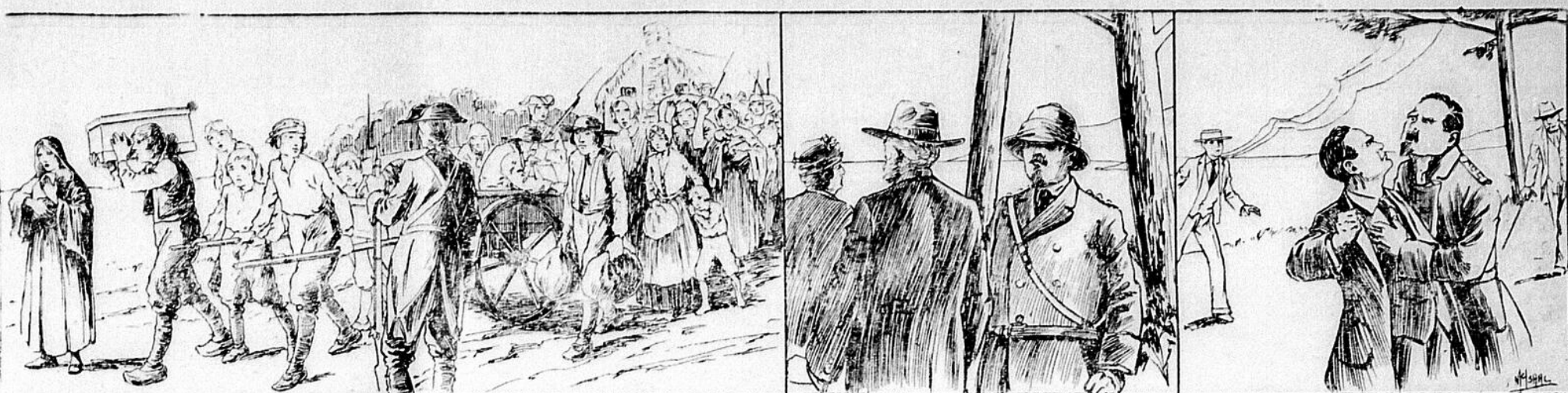
Les seules parties organisées de ce qui constitue aujourd'hui le Dominion du Canada étaient les provinces du Haut et du Bas-Canada et les Provinces Maritimes. Leur population totale n'atteignait pas 400,000, et celle de Montréal, le premier centre du commerce, était inférieure à 20,000. Le développement de l'industrie et de l'agriculture était entravé par le manque de moyens d'échange. Le pays était trop pauvre pour se payer le luxe d'une monnaie métallique, et non seulement les monnaies américaines, anglaises et françaises, mais aussi les monnaies portugaises et espagnoles avaient cours légal, et le taux du change de ces monnaies coloniales de compte subissait de fréquentes variations. Comme conséquence, le commerce domestique se faisait surtout sous la forme du troc et le commerce international reposait sur une base très incertaine.

Telle était la situation lorsque la Banque de Montréal commença ses opérations le 3 novembre 1817, dans un immeuble modeste qu'elle avait loué, avec un capital payé de \$350,000. En très peu de temps, cette institution devint le foyer des affaires de la colonie. Elle fournit un moyen d'échange, ce qui avait toujours fait défaut jusqu'ici, soutint les premières entreprises du pays et corrigea les difficultés des échanges, interurbains, interprovinciaux et internationaux.

Partout à mesure que la situation devint favorable, la Banque installa ses succursales en vue de faciliter le développement agricole du pays, ses industries manufacturières et son commerce général.

Aujourd'hui la Banque compte plus de 500 succursales disséminées à travers le Canada et Terre-Neuve, tandis que son capital payé et ses réserves représentent un total de \$75,000,000 et son actif, plus de \$750,000,000. Toutefois, la valeur de la Banque pour le pays ne saurait se mesurer autant par le chiffre de son capital ou l'importance de ses dividendes que par la sécurité qu'elle a assurée à ceux qui ont eu confiance en elle, les facilités qu'elle a fournies pour l'échange et l'accroissement des richesses, et le concours qu'elle a apporté au développement du pays.

Les succursales de la Banque de Montréal sont situées indifféremment dans les grands centres commerciaux et dans les quartiers résidentiels, dans les régions agricoles et les exploitations de mines. Partout au Canada, elle joue un rôle dans la vie de la communauté. Aujourd'hui, malgré ses relations influentes, elle est essentiellement une Banque du peuple, une Banque où les petits déposants sont les bienvenus, une Banque à laquelle toutes les classes peuvent venir sans crainte pour la sécurité des dépôts confiés à ses soins, et avec l'assurance que toutes les facilités compatibles avec une saine pratique bancaire seront accordées à ceux qui recherchent ses services.



Et Jean raconta ce que le cap. le 10 sept. et le 8 oct. de l'an 1775: 250 hommes et jeunes gens jetés dans les premiers vaisseaux qui partent dans le grand secret.....



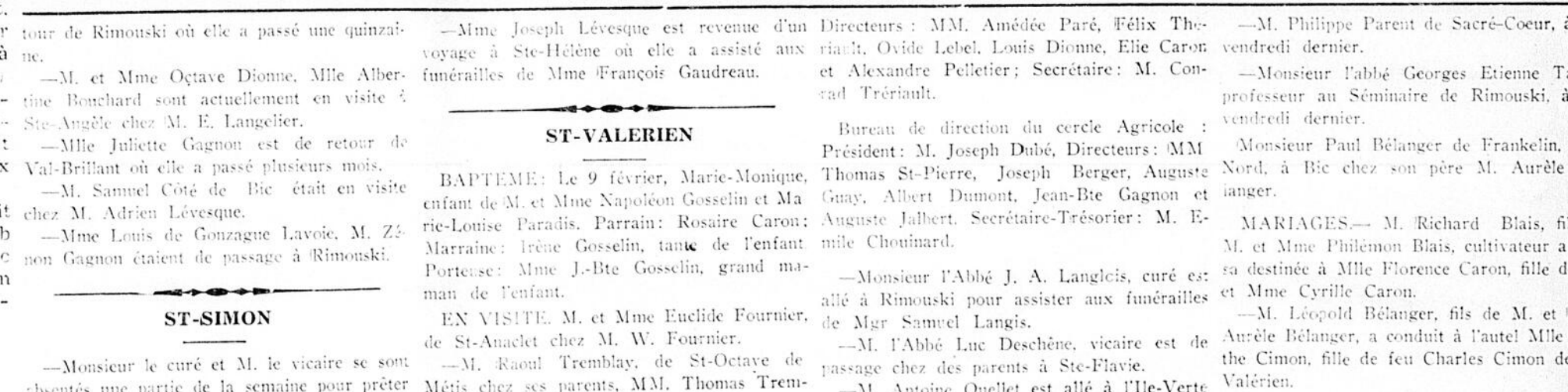
Qui, monsieur Finlay, je suis le fils des persécutés, de ceux que la barbarie a chassés de ces terres, un Acadien.— M. Finlay fixa longuement Jean et pâlit.



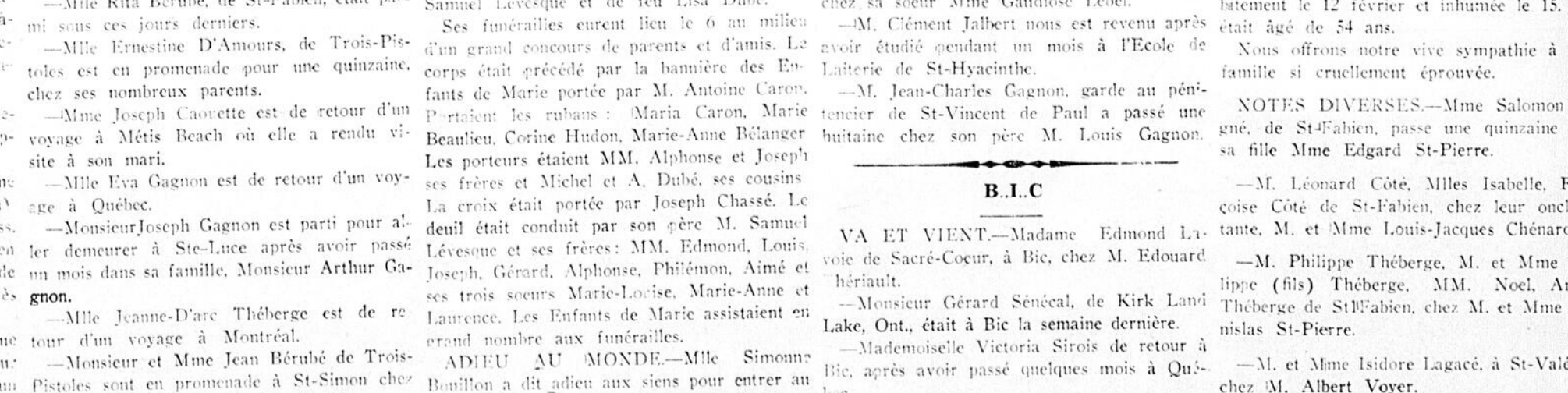
«Les hommes qui virent ici, il y a trois cents ans, lisait Paul, avaient le cœur solide et franc; ils regardaient d'amour la terre noble et riante...»



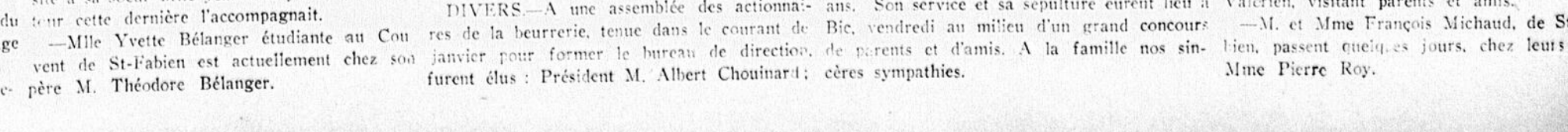
«Si vous avez des idées pour moi..... ce sera après les chantiers!»..... Lucienne, redoutant la présence de son père dit: On en causera.....dans un mois.



«Monsieur le curé et M. le vicaire se sont absentés une partie de la semaine pour prêter leur concours à M. le curé de St-Fabien, à l'occasion des Quarante-Heures. Ils sont aussi allés au service de Mgr Langis, à Rimouski.»



«Monsieur le curé et M. le vicaire se sont absentés une partie de la semaine pour prêter leur concours à M. le curé de St-Fabien, à l'occasion des Quarante-Heures. Ils sont aussi allés au service de Mgr Langis, à Rimouski.»



«Monsieur le curé et M. le vicaire se sont absentés une partie de la semaine pour prêter leur concours à M. le curé de St-Fabien, à l'occasion des Quarante-Heures. Ils sont aussi allés au service de Mgr Langis, à Rimouski.»

ST-ANACLET

Décès.—Dimanche le 9 février, est décédé M. Alphonse Poirier, à l'âge de 71 ans; son service a eu lieu le 11 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Service anniversaire.—Mercredi le 12 février, à 8 heures a eu lieu le service anniversaire de Dame Barthélemy Lamieux.

Notes locales.—M. et Mme P. Bannville du Quai de Rimouski étaient dimanche dernier en visite chez M. Damase Langlois.

M. Philémon Roy a fait un court voyage d'affaires à Matane dernièrement.—M. R. Vignola de St-Narcisse était en visite dernièrement chez des parents.

M. et Mme Fernand St-Laurent du Quai de Rimouski en visite dimanche dernier chez M. R. Chassé.

Mlle Juliette Landry de St-Narcisse est actuellement l'invitée de sa sœur, Mme Edmond Gagné.

M. A. Pineau et Mlle C. Beaupré sont allés dimanche dernier à Luceville en visite chez M. et Mme Norbert Héppe.

Mme N. St-Laurent et Mlle Berthe St-Laurent sont allées à Rimouski dernièrement.

M. le curé et M. le Vicaire se sont absentés samedi dernier pour les funérailles de Mgr S. Langis, à Rimouski.

M. le curé A. A. St-Laurent de St-Médard était dernièrement en visite chez son père M. Joseph St-Laurent, Sr.

Mlle Annette Julien nous a quittés dernièrement pour aller enseigner à St-Godard, nous lui souhaitons plein succès.

Mme A. Pineau de Luceville en visite ces jours derniers chez des parents.

M. Edmond Gagné est allé à Mont-Joli dimanche dernier pour la joute de Hockey Rimouski-Mont-Joli.

M. Florian Morin est de retour d'une quinzaine à l'Hôpital de Rimouski.

Mlle Marie-Lise LeChasseur est de retour de Pointe-au-Père où elle était en visite chez sa sœur Mme Ernest Brisson.

M. et Mme G. Lemire de Rimouski en visite dimanche chez M. J.-Bte

Lavoie.

M. Joseph Lechasseur a passé également quelques jours à Pointe-au-Père.

M. et Mme Honorius St-Laurent de Luceville ainsi que leur fils étaient dimanche dernier en visite chez M. Albert St-Laurent.

Nous souhaitons persévérance et santé à Mlle Marie-Anna St-Laurent, qui vient de nous quitter pour entrer au Noviciat des SS. du St-Rosaire à Rimouski.

Examen.—Le 7 février, M. l'Inspecteur H. Lavoie a fait l'examen des classes du Couvent, il a été très satisfait des élèves et a donné plusieurs prix en récompense.

Hockey.—Dimanche le 9 février avait lieu une partie de Hockey entre le club du Quai de Rimouski et celui de notre club local. La partie se termina par un score de 3 à 2 en faveur de nos visiteurs.

STE-LUCE

Scipulaires.—Le 3 est décédé Joseph-Claude Richard, enfant de M. Léon Mignault, à l'âge de 18 mois.

Le 11 Dame Exinas Lévesque épouse de feu Nicolas Claveau, décédée au Lac-au-Saumon, chez son gendre, M. Isidore Caron, à l'âge de 82 ans et 10 mois, et inhumée à Ste-Luce le 13 courant. Nos sympathies aux familles éplorées.

Naissances.—Le 4 a été baptisée Marie-Adèle-Denise-Gemma, enfant de M. et Mme J.-Baptiste Pelletier, (Marie Adèle St-Laurent).

Le 9, Jacques-Yvon, enfant de M. et Mme Elzéar Ross, (Marie-Jeanne Dechamplain), Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Ross.

André le 14, un service a été chanté en l'église paroissiale pour le repos de l'âme de Mgr Samuel Langis. L'assistance était très nombreuse.

Nous sommes au regret d'apprendre que MM. Gérard Dubé, E. Cloutier, son partis pour l'Hôtel-Dieu de Québec pour y subir un traitement. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

M. l'abbé Adrien Tremblay, vicaire est actuellement à Québec pour une quinzaine.

M. l'abbé Elzéar Roy, de Rimouski, était en visite au presbytère.

Le Rév. Père J.-B. Desrosiers, P.S.S. du Grand Séminaire de Montréal était de passage chez son père M. Ferdinand Desrosiers.

Mlle Jeanne-Arc St-Laurent est de re-

ST-SIMON

Monsieur le curé et M. le vicaire se sont absentés une partie de la semaine pour prêter leur concours à M. le curé de St-Fabien, à l'occasion des Quarante-Heures. Ils sont aussi allés au service de Mgr Langis, à Rimouski.

Mlle Gabrielle Bérubé, de Rimouski, est en promenade chez ses parents et amis.

Mlle Rita Bérubé, de St-Fabien, était parmi sans ces jours derniers.

Mlle Ernestine D'Amours, de Trois-Pistoles est en promenade pour une quinzaine, chez ses nombreux parents.

Mme Joseph Caouette est de retour d'un voyage à Mitis Beach où elle a rendu visite à son mari.

Mlle Eva Gagnon est de retour d'un voyage à Québec.

Monsieur Joseph Gagnon est parti pour aller demeurer à Ste-Luce après avoir passé un mois dans sa famille, Monsieur Arthur Gagnon.

Mlle Jeanne-Darc Thérberge est de retour d'un voyage à Montréal.

Monsieur et Mme Jean Bérubé de Trois-Pistoles sont en promenade à St-Simon chez leurs parents M. et Mme David Rioux.

Mlle Gabrielle Morais, de St-Fabien passe quelque temps chez son oncle M. Emile Gagnon.

Mlle Léa Jean de St-Antoine a rendu visite à sa sœur Mlle Jeannette Jean; à son retour cette dernière l'accompagnait.

Mlle Yvette Bélanger étudiante au Couvent de St-Fabien est actuellement chez son père M. Théodore Bélanger.

ST-VALERIE

BAPTEME: Le 9 février, Marie-Monique, enfant de M. et Mme Napoléon Gosselin et Marie-Louise Paradis, Parrain: Rosaire Caron; Marraine: Irène Gosselin, tante de l'enfant Porteuse: Mme J.-Bte Gosselin, grand-maman de l'enfant.

EN VISITE: M. et Mme Euclide Fournier, de St-Anaclet chez M. W. Fournier.

M. Raoul Tremblay, de St-Octave de Mitis chez ses parents, MM. Thomas Tremblay et Alphonse Beaupré.

Mlle Rose-Anne Carrier, de Rimouski ici à l'occasion des funérailles de Lucie Lévesque.

FUNERAILLES.—Le 4 février décédait Lucie Lévesque âgée de 19 ans et 8 mois, fille de Samuel Lévesque et de feu Lisa Dubé.

Ses funérailles eurent lieu le 6 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le corps était porté par la hampe des Enfants de Marie portée par M. Antoine Caron. Parrain: Corine Hudson, Marie-Anne Bélanger Les porteurs étaient MM. Alphonse et Joseph ses frères et Michel et A. Dubé, ses cousins. La croix était portée par Joseph Chassé. Le deuil était conduit par son père M. Samuel Lévesque et ses frères: MM. Edmond, Louis, Joseph, Gérard, Alphonse, Philémon, Aimé et ses trois sœurs Marie-Louise, Marie-Anne et Laurence. Les Enfants de Marie assistaient en grand nombre aux funérailles.

ADIEU AU MONDE.—Mlle Simona-Bambillon a dit adieu aux siens pour entrer au couvent des Révérendes Sœurs du Précieux Sang de Québec. Nos vœux de persévérance.

ST-EPIPHANE

DIVERS: A une assemblée des actionnaires de la buanderie, tenue dans le courant de janvier pour former le bureau de direction furent élus: Président M. Albert Chouinard;

B.I.C

VA ET VIEN.—Madame Edmond Lavoie de Sacré-Coeur, à Bic, chez M. Edouard Héroult.

Monsieur Gérard Sénécal, de Kirk Lami Lake, Ont., était à Bic la semaine dernière.

Mademoiselle Victoria Stros de retour à Bic, après avoir passé quelques mois à Québec.

Mademoiselle Yvonne Thériault de Bic, a passé une fin de semaine à Rimouski.

Nous apprenons avec regret le décès de M. P.-Emile Caron, fils de feu François Caron de Bic, décédé mercredi le 12 à l'âge de 32 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu à Bic, vendredi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. A la famille nos sincères sympathies.

MARIAGES

M. Richard Blais, fils de M. et Mme Philémon Blais, cultivateur a uni sa destinée à Mlle Florence Caron, fille de M. et Mme Cyrille Caron.

M. Léopold Bélanger, fils de M. et Mme Aurèle Bélanger, a conduit à l'autel Mlle Berthe Cimon, fille de feu Charles Cimon de St-Valérien.

Aux nouveaux époux, nos vœux de bonheur.

DECES.—C'est avec douleur, que nous apprenons la mort de Dame Anne-Marie Bélanger, épouse de M. Louis Rioux, décédée subitement le 12 février et inhumée le 15. Elle était âgée de 54 ans.

Nous offrons notre vive sympathie à cette famille si cruellement éprouvée.

NOTES DIVERSES.—Mme Salomon Gagné, de St-Fabien, passe une quinzaine chez sa fille Mme Edgard St-Pierre.

M. Léonard Côté, Mlle Isabelle, Françoise Côté de St-Fabien, chez leur oncle et tante, M. et Mme Louis-Jacques Chénard.

M. Philippe Thérberge, M. et Mme Philippe (fils) Thérberge, MM. Noël, Arsène Thérberge de St-Fabien, chez M. et Mme Stanislas St-Pierre.

M. et Mme Isidore Lagacé, à St-Valérien, chez M. Albert Voyer.

M. et Mme Henri Beaulieu, de St-Valérien, à Bic, visitant leur beau-frère, M. Arsène St-Pierre.

M. et Mme Charles-Engèle Chénard, à St-Valérien, visitant parents et amis.

M. et Mme François Michaud, de St-Fabien, passent quelques jours, chez leurs fille Mme Pierre Roy.

Notes Locales

—M. Octave Gendron, marchand, de Price, est venu en ville aujourd'hui par affaires.

—Monsieur J.-N. Albert, agronome régional est allé à Québec mardi et mercredi pour assister au Congrès des Eleveurs.

—Monsieur W. Chamberland, agronome de Ste-Anne des Monts était de passage au bureau de l'agronome régional, lundi dernier.

—Le Dr L.-J. Moreault, M.A.L. a passé une partie de la semaine à Québec dans l'intérêt de son comté.

—M. Arthur Talbot de St-Pierre de Montmagny, est retourné chez lui mardi soir après avoir assisté au mariage de Mlle Renée Fournier.

—Mme Jos. Thibault de Rivière-du-Loup est actuellement en notre ville à l'occasion du mariage de sa soeur, Mlle Marie-Ange Thériault.

—Monsieur Joseph Desrosiers, épiciériste et garagiste est de retour d'un séjour de plusieurs semaines aux Bermudes. M. Desrosiers a visité toutes les principales villes, Trinidad, etc. Il est revenu enchanté emportant de magnifiques souvenirs de son beau et bon voyage.

—Mlle J.-d'Arc Tremblay a passé la semaine à Luceville, l'invitée de parents et d'amis.

—M. Edmond Dionne, de Luceville, était en ville en fin de semaine.

—M. et Mme Joseph Tremblay, de Luceville, étaient en ville dimanche les hôtes de M. et Mme Edmond Tremblay.

—M. Herman Rylan, chef de district pour le département de la Colonisation, était en notre ville cette semaine, à l'occasion du mariage de son confrère, M. Alph. Larochette, I. F.

—M. Eugène Gagné, du département de la Colonisation, était en ville cette semaine.

—M. et Mme L.-P. Fournier, de Price, étaient à Rimouski à l'occasion du mariage de Mlle Renée Fournier.

—M. Ovide Poiré, examinateur en chef du Bureau des Examinateurs de Québec et Mme Poiré, étaient de passage en ville par affaires ces jours derniers.

Mariage Larochette-Fournier

—Lundi le 17 courant, à cinq heures, a.m., en la cathédrale de Rimouski, M. Alphonse Larochette, I. F. fils de M. et Mme Adélar Larochette, unissait sa destinée à Mlle Renée Fournier, fille de Mme Ve Alphonse Fournier. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. M. Adolphe Tremblay, ptre curé. Un joli programme de chant fut exécuté sous la direction de M. l'abbé Antoine Perrault.

—M. Adélar Larochette et M. L.-P. Fournier servaient de témoins.

Les nouveaux époux sont partis le matin même en voyage de noces à New-York, où ils passeront quelques jours.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

GRANDE REDUCTION SALON DE BEAUTE ACME

Rue l'Evêché Tél. 182

A partir du 3 février Mesdames et mesdemoiselles.

Comme je viens de recevoir plus de solutions que j'avais demandé, je donnerai pour \$4.50 trois permanents. Pour \$3.00 deux permanents. Tous garantis pour 6 mois et plus. Ces solutions sont de haute qualité. Venez à la bonne heure pour bénéficier de ces prix très bas, parce que cette réduction ne peut durer que huit jours et peut-être moins.

Deux coiffeurs et deux coiffeuses à votre disposition.

Vincent de Champlain
Coiffeur diplômé RIMOUSKI.

Nouvelles sportives

Le Rimouski reste en première position en blanchissant Price dimanche dernier par 4-0.

Le club Rimouski termina glorieusement sa série de parties cédulées de la Ligue du Bas St-Laurent, en blanchissant Price par le magnifique score de 4-0. Cette partie fut jouée à l'arena de cette ville devant une assistance de près de mille sept cents personnes. Depuis l'ouverture de la saison le Rimouski n'a pas encore perdu une seule partie. Price n'avait subi qu'une seule défaite, et c'était encore entre les mains de nos terribles rimouskois, qui furent aussi pour tous les autres clubs de la Ligue des adversaires fort redoutables.

Si notre équipe a remporté d'aussi brillantes victoires cette année et les années dernières, nous le devons tout particulièrement à notre vaillant gardien de buts, Paul Emile Lévesque, qui fut, comme le disaient nos adversaires: "Un véritable panneau infranchissable".

Voici maintenant un aperçu de cette partie de dimanche dernier.

Les deux équipes se lancèrent résolument à l'attaque, et la première période sembla vouloir finir sans aucun point, mais après 10 minutes de jeu Antoine Théberge scora le premier point sur une passe de Gérard Hupé. C'est alors que Price redoubla ses efforts, mais en vain, il n'y avait pas moyen de prendre Lévesque une seule fois à défaut, et quatre minutes après que le premier point a été enregistré, Ernest Desrosiers sur une passe de Joseph Larouche, envoyait une seconde fois la rondelle au fond des filets du Price.

Le début de la deuxième période se fit avec moins d'entrain. Le Price sembla pris de découragement, mais cela ne fut que pour un instant. Alors qu'il vit deux de nos joueurs prendre le pénitencier, il songéra à ce moment de répit des nôtres, pour essayer de prendre l'avantage, mais Lévesque était décidé à ne laisser rentrer aucun point. Et c'est alors qu'Emile Vaillancourt après 19.15 minutes de jeu, sur une passe de Noël Francoeur, comptait à son tour le troisième point pour le Rimouski.

A la troisième manche Price fait de véritables efforts pour éviter un blanchissage, mais encore une fois les joueurs de Price durent renoncer à atteindre les filets de notre gardien de buts, soit qu'ils étaient arrêtés par nos robustes défenses, ou par le gardien de buts lui-même. C'est à la suite d'attaques répétées des deux équipes qu'Emile Guérette, sur un lancé de côté, enrégistrait le quatrième et dernier point de la partie.

Alignement	Buts	Price
Rimouski	P.-E. Lévesque	Gérard Roy
	Défenses	
	Antoine Théberge	Gérard Bourgoin
	Gérard Hupé	Arm. Pineault
	Centres	
	Alph. Francoeur	Baptiste Soucy
	Substituts, Price: O. St-Laurent, R. Bernard, Ph. Lévesque, R. Gagnon, N. Lévesque.	
	Substituts, Rimouski: E. Vaillancourt, E. Desrosiers, J. Larouche, E. Guérette, H. Labrie, Chs Hupé, C. Duchesne.	
	Sommaire	

Première période
1.—Rimouski: Ant. Théberge (Gérard Hupé) 10.40.
2.—Rimouski: E. Desrosiers (J. Larouche) 14.

Deuxième période
3.—Rimouski: E. Vaillancourt (N. Francoeur) 19.15.

Troisième période
4.—Rimouski: E. Guérette, 10.5.
Arbitres: Raoul Pineault et Zenon Lemieux.
Chronométrateur: L.-A. Arsenault.
Dimanche le 16 février, Sayabec défait Mont-Joli par un score de 3-2.
Voici le sommaire de cette partie.

Première période
1.—Sayabec: Y. Veilleux (A. Desrosiers).
2.—Mont-Joli: A. Aubin (G. Bernier)

Deuxième période
3.—Sayabec: Ch. Perron (J. Gallup).
4.—Sayabec: A. Desrosiers (Y. Veilleux).

Troisième période
5.—Mont-Joli: A. Lavoie (P. Sirois)
Samedi le 8 février, Mont-Joli vs Métis, Mont-Joli gagna cette partie par 3-1. (Ce rapport n'est pas officiel).

Ligue Commerciale
Mardi soir dernier fut jouée à l'arena de cette ville, la première partie de détail finale entre les Employés Civils et Les Marchands. Après plusieurs minutes de jeu, dans la troisième période, Joseph Larouche scora un point pour son club, mais on prétendit qu'il ne comptait pas et une vive discussion s'en suivit, après quoi Les Marchands quittèrent la glace, et perdirent par défaut.

Sommaire
Première période
1.—Emp. Civils: Emilien Vaillancourt.
2.—Marchands: Jos. Larouche (S. Hudon).

Deuxième période
3.—Marchands: S. Hudon (C. Duchesne).
4.—Emp. Civils: A. Fortier (E. Vaillancourt).
5.—Emp. Civils: C. Duchesne.
6.—Emp. Civils: C. Ouellet.

Troisième période
7.—Marchands: C. Duchesne.
8.—Emp. Civils: E. Guérette.

P.-E. Lévesque au Forum le premier mars.

Au cours de l'assemblée des directeurs de l'Association sportive, qui a été tenue vendredi soir dernier à l'hôtel de ville, il a été décidé d'envoyer Paul-Emile Lévesque, gardien de buts du Rimouski, à Montréal, pour représenter la région du Bas St-Laurent à la joute des candidats du Canadien. Cette joute sera jouée dimanche soir le premier mars au Forum. Les directeurs de l'Association sportive ont vraiment bien choisi en envoyant Lévesque représenter le Bas St-Laurent, il a toutes les qualités requises, "et même la beauté qui invitera d'avantage les jeunes demoiselles à donner leurs applaudissements pour son club".

N'oublions pas que Lévesque a blanchi tous les quatre clubs de la Ligue cette année.

Le Royal 22e jouera à Rimouski dimanche, le 23 février. N'oublions pas cette intéressante partie, d'exhibition, qui sera d'ailleurs très amusante.

Municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski

A une séance des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, dans le comté de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mardi, le dix-huit février mil neuf cent trente-six, à 7.30 heures de l'après-midi, à laquelle session sont présents: M. l'abbé Adolphe Tremblay, ptre, curé, président, et MM. Oscar Morissette, Camille Bérubé et James-J. Jessop, tous commissaires d'écoles.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent. La prière ouvre la séance et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées.

Comptes approuvés: Fret \$068; Huiles et Cires Hydro \$10.10; Alfred Blancher \$3.90; Sylvio St-Pierre \$0.50; La Cie de Povoire \$3.00, 3.00, \$20.15, \$19.25, \$17.85 et 3.30; L.-R. D'Anjou & Cie Inc. 13.64; La Cie de Téléphone Nat. \$16.20; Albert Sirois, \$25.44; Imprimerie Générale \$2.76; A.-A. Portugais \$7.58; SHS du St-Rosaire \$8.05.

Les Commissaires reçoivent les communications suivantes: Le rapport de M. Henri-F. Lavoie, inspecteur d'écoles, de sa visite aux écoles de cette municipalité en décembre 1935. Une lettre de M. Philias Morissette demandant d'être exempté du paiement de la taxe scolaire sur sa propriété.

Copies de lettres de la Commission des Chemins de fer du Canada en réponse à la demande de la ville de Rimouski pour construire un tunnel sous les voies du C. N. R. rue Bellisle.

Et la prière clôt la séance.

IL N'A RIEN DIT
La mère.—Qu'est-ce que votre père a dit lorsqu'il a constaté que vous aviez eu un accident d'auto?
Le fils.—Est-ce que je dois mettre de côté les formidables jurons qu'il a proférés?
La mère.—Assurément.
Le fils.—Alors il n'a rien dit.

A St-Anaclet

A St-Anaclet, comté de Rimouski, le 19 février, 1936 à l'âge de 72 ans, est décédé M. Louis Julien, industriel et directeur de funérailles.

Il laisse dans le deuil son épouse née Elisabeth Goulet, ses fils: Hormidas, Omer, Wenceslas, Darius et Léo.

Ses filles: Mme J. Victor Cloutier, (Mathilde), de Québec, et Bernadette G. M. G.


Les funérailles auront lieu à St-Anaclet, samedi le 22 février à 9 hrs Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister sans autre invitation.

PARTIE DE CARTES

—Dimanche, le 23 février sera donnée à l'Hôtel de Ville, à 8 heures, une partie de cartes au profit de l'Ouvroir Ste-Elizabeth. Qu'on vienne en foule car c'est pour soulager la misère du pauvre.

La charité n'a jamais appauvri personne, et qui donne aux pauvres prête à Dieu. Il y aura de jolis cadeaux et un bon goût.

LES Saines Pratiques Bancaires PROTÈGENT la Collectivité



La Banque de Montréal travaille de façon sage et pratique à protéger ses déposants et la collectivité dans son ensemble.

Parce que, depuis plus d'un siècle, elle s'y est constamment efforcée, on en est venu à la considérer d'un bout à l'autre du Dominion comme une institution solide, sûre et amie.

Ayez vos quartiers-généraux de banque à la succursale la plus rapprochée, allez-y régulièrement traiter vos affaires de banque, chercher des renseignements et discuter avec le gérant vos projets et vos problèmes.

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT
... fruit de 118 années de fructueuses opérations ...

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817
L'ACTIF DÉPASSE \$ 750,000,000

Succursale de Matane: E. L. W. BEAUCHEMIN, Gérant
Succursale de Mont-Joli: J. L. E. COTE, Gérant
Succursale d'Amqui: J. A. R. BARIL, Gérant

MAISON A VENDRE

A bon marché et bonne condition. Située rue St-Pierre. Toit en tôle.

Toute finie intérieure et extérieure. S'adresser à GEORGES LAROUCHE, RIMOUSKI, P. Q.
Nos. 52-1-2.

LAVAGE DE PEINTURE DANS LES MAISONS

Si quelqu'un a besoin de faire laver les peintures dans leurs maisons, résidences privées ou autres, ils n'auront qu'à s'adresser par téléphone à BOITE No. 15, RIMOUSKI, Ville.
No. 52.

MESSIEURS

Vous serez ignoré ou avantageusement remarqué, selon le soin que vous apporterez à votre toilette.

Confiez-nous le soin de votre visage et de votre chevelure, et nous sommes assurés d'avance de vos dispositions pour l'avenir.

Rendez-vous au

SALON DRAPEAU

Pour votre plus grande satisfaction.

Retraites fermées à la Maison Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus

RETRAITES FERMEES POUR DAMES ET JEUNES FILLES
2 au 5 mars jeunes filles
6 au 9 mars dames
10 au 12 mars jeunes filles.

LES MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE-CONCEPTION
Rue St-Jean-Baptiste, RIMOUSKI
No 52.

Nouveautés!

EN LIBRAIRIE

LES RAPAILLAGES
L'abbé Lionel Groulx 0.75
Histoire du Canada "Tome 11", Jean Bruchési 1.25
Le Conflit Italo-Ethiopien, Raymond Tanglie.....75c
L'est du Canada Français
R. Blanchard brochés, 2 volumes 7.50
Reliés, 2 volumes 10.00
A Vau-le-Nordet, Oscar Massé... 75c
Un Marie de Premier Choix
Max de Veuzit 1.00
Max de Veuzit 1.00
Mariage Doré, Max de Veuzit..... 1.00
Contes d'autrefois et d'aujourd'hui Ariane 0.60
La Terre se venge, Eugénie Chenel 0.60
Comme un conte de fées, Dely Au Cap Blomidon, Aloné de Lestres 75c
Conditions de notre Destin National H. Bastien 75c
Sur les Ailes de l'Océan-Bleu, Marie-Claire Darély.....90c
L'Almanach du Peuple Beauchemin Prix .25 sous au bureau et .35 sous par malle.

S'adresser à :-
L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, LIMITEE
RIMOUSKI, P. Q.
Tél. 31 C. P. 538

GIN CANADIEN D'OR

melchers

85

DIX ONCES

26 oz. \$1.90
40 oz. \$2.65



Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — Montréal et Berthierville.